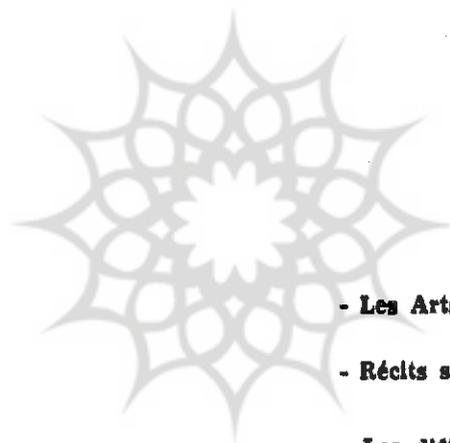


Dans les pages suivantes, les lecteurs peuvent lire la traduction du résumé des articles en langues étrangères.



- Les Arts figuratifs populaires de l'Iran

- Récits sur le lion en pierre d'Hamadan

- Les différentes unités de mesure en usage chez les Bakhtiari

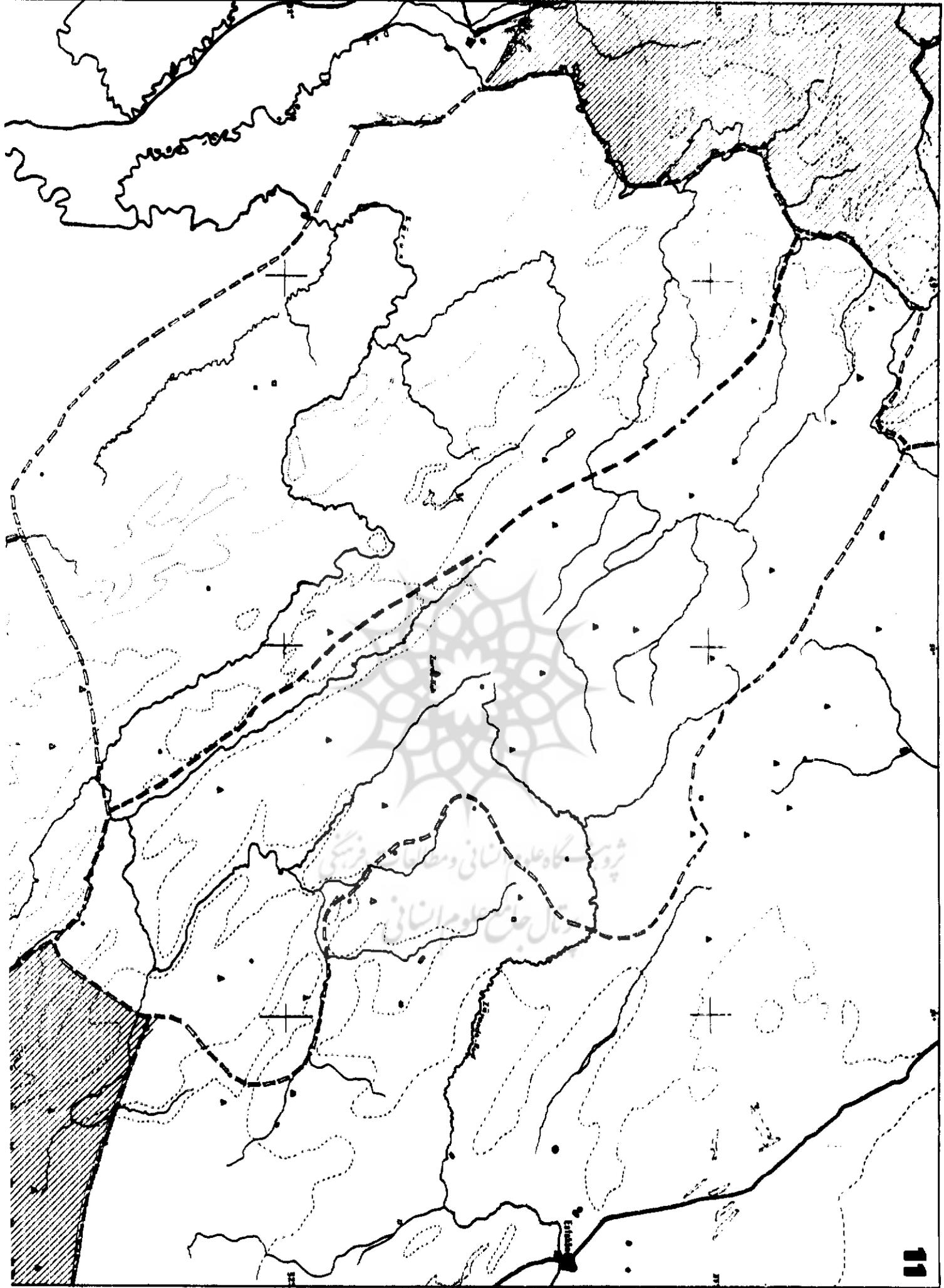
- Les anecdotes racontées à Echguévar .

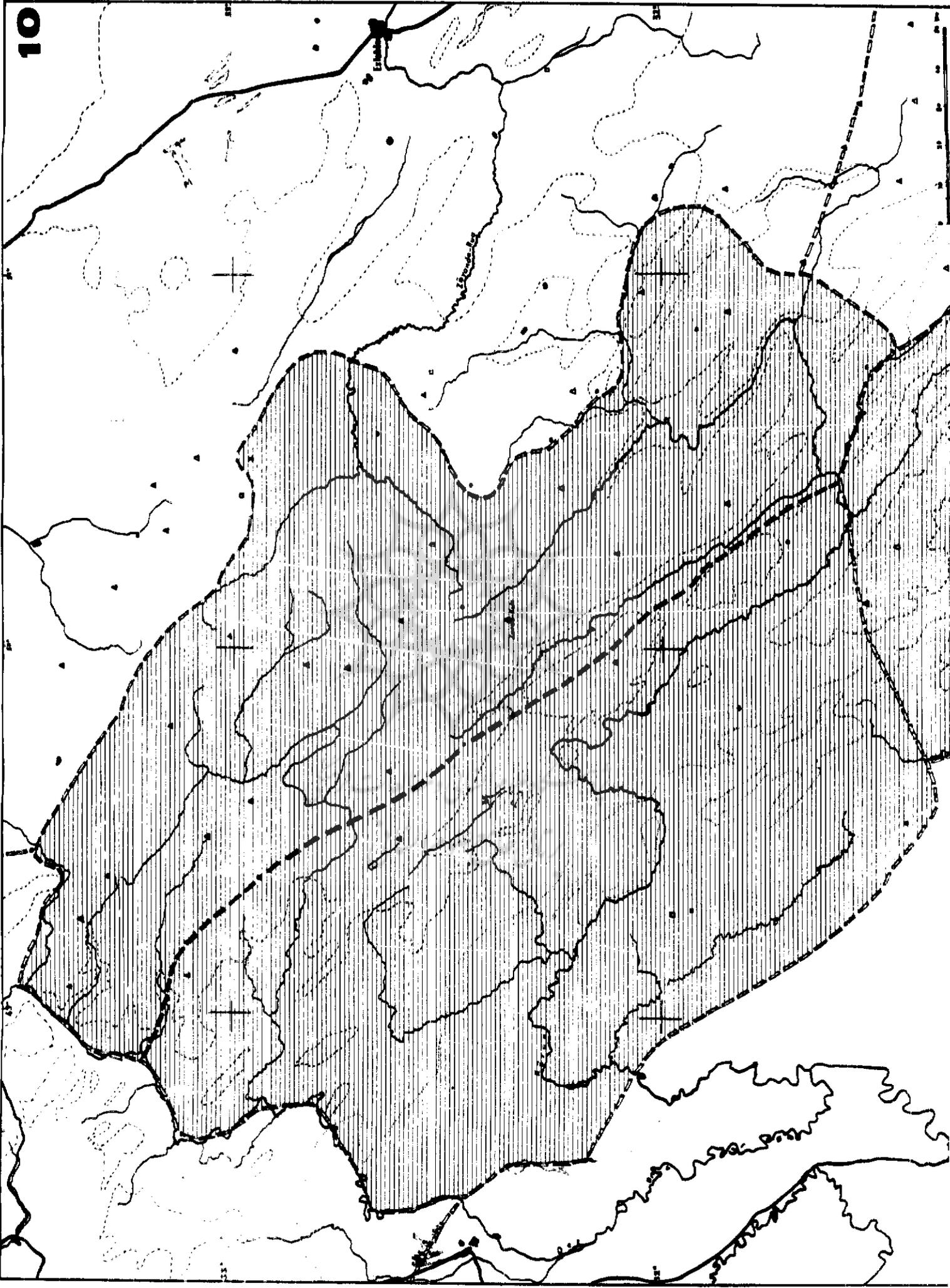
- L'irrigation dans la région de Xur .

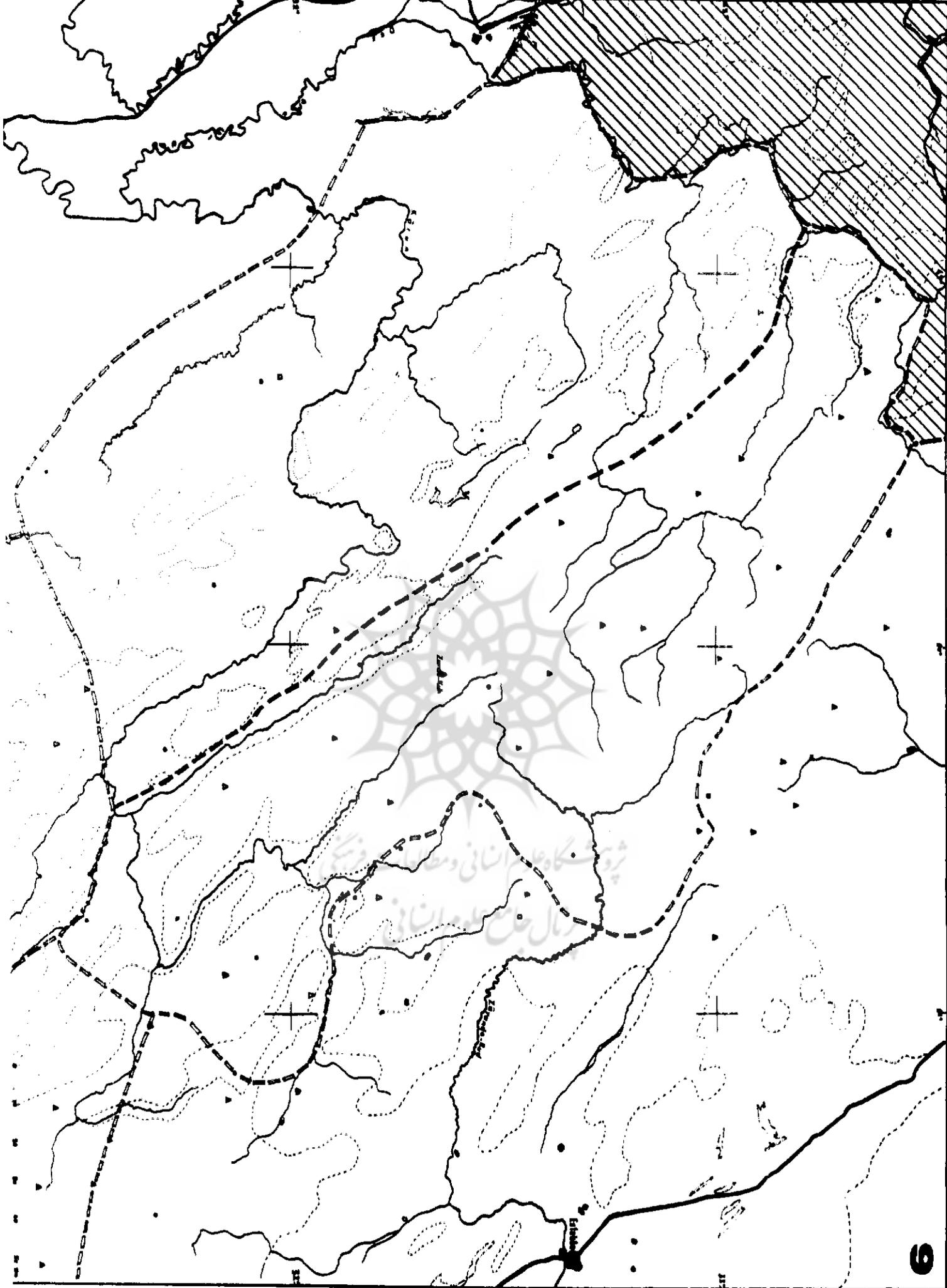
پیشکش کار علوم انسانی و مطالعات فرهنگی
رسال جامع علوم انسانی



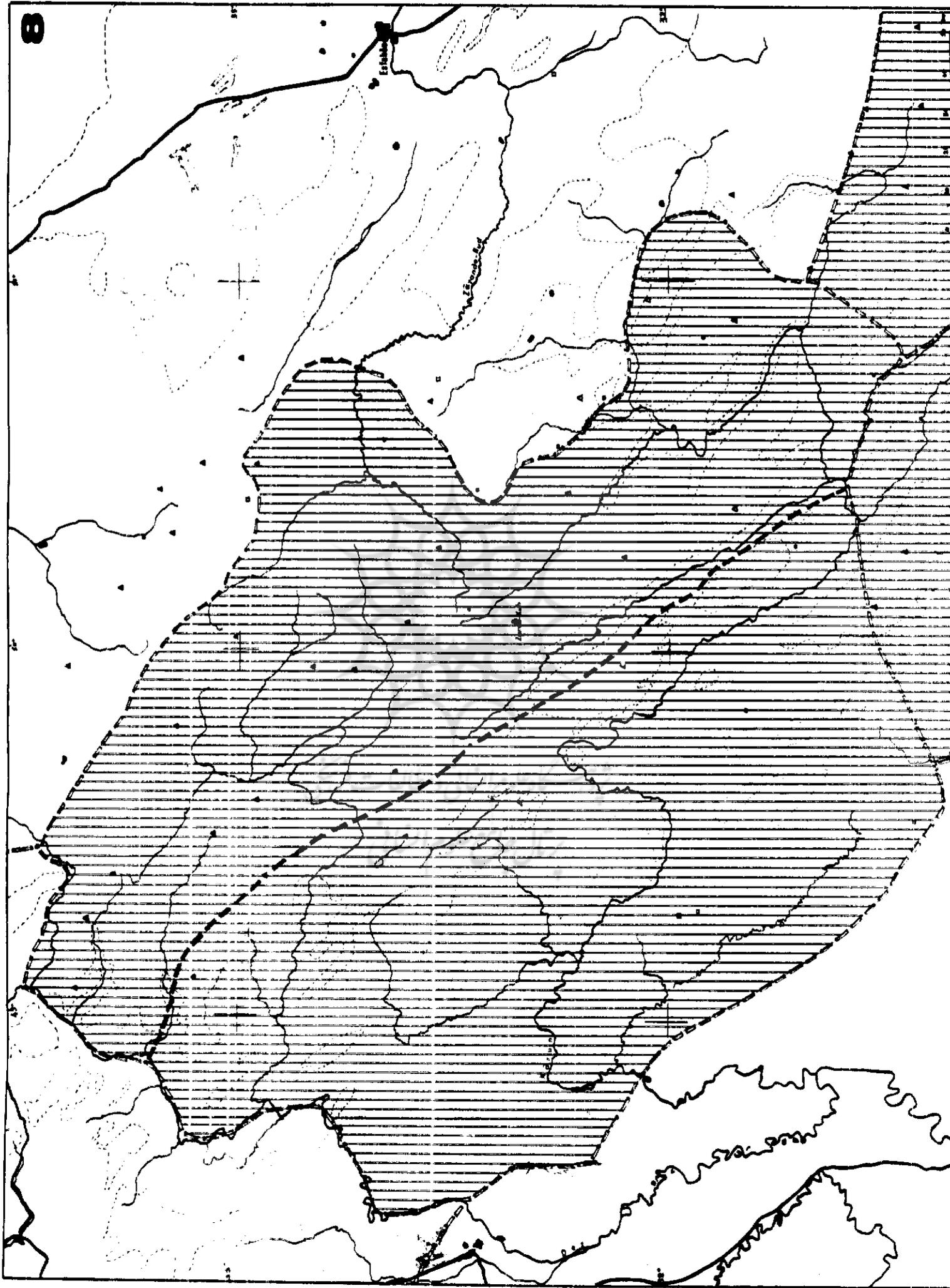
پرو، شہ گاہ علوم انسانی و مطالعات فرہنگی
پرتال جامع علوم انسانی

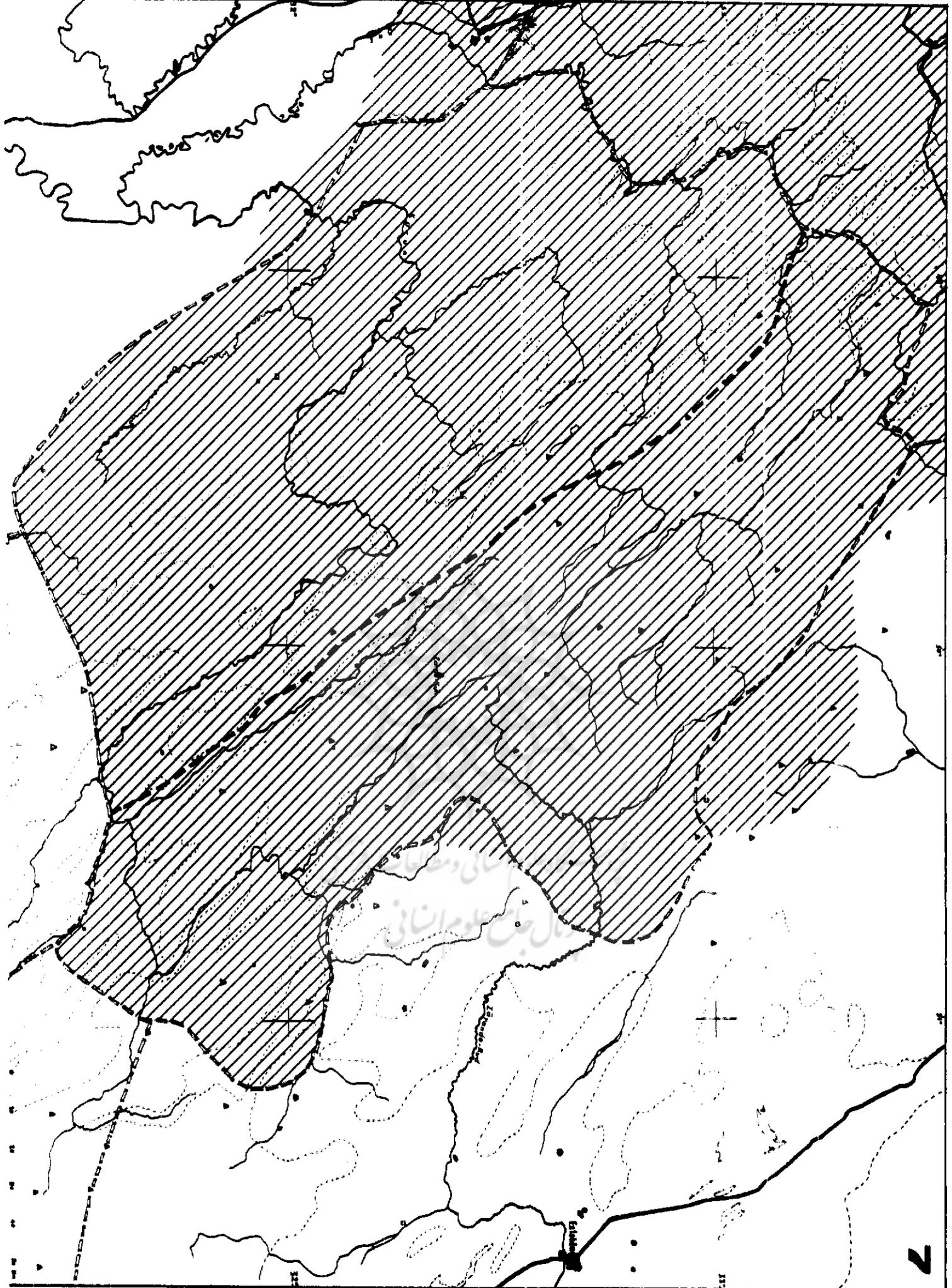




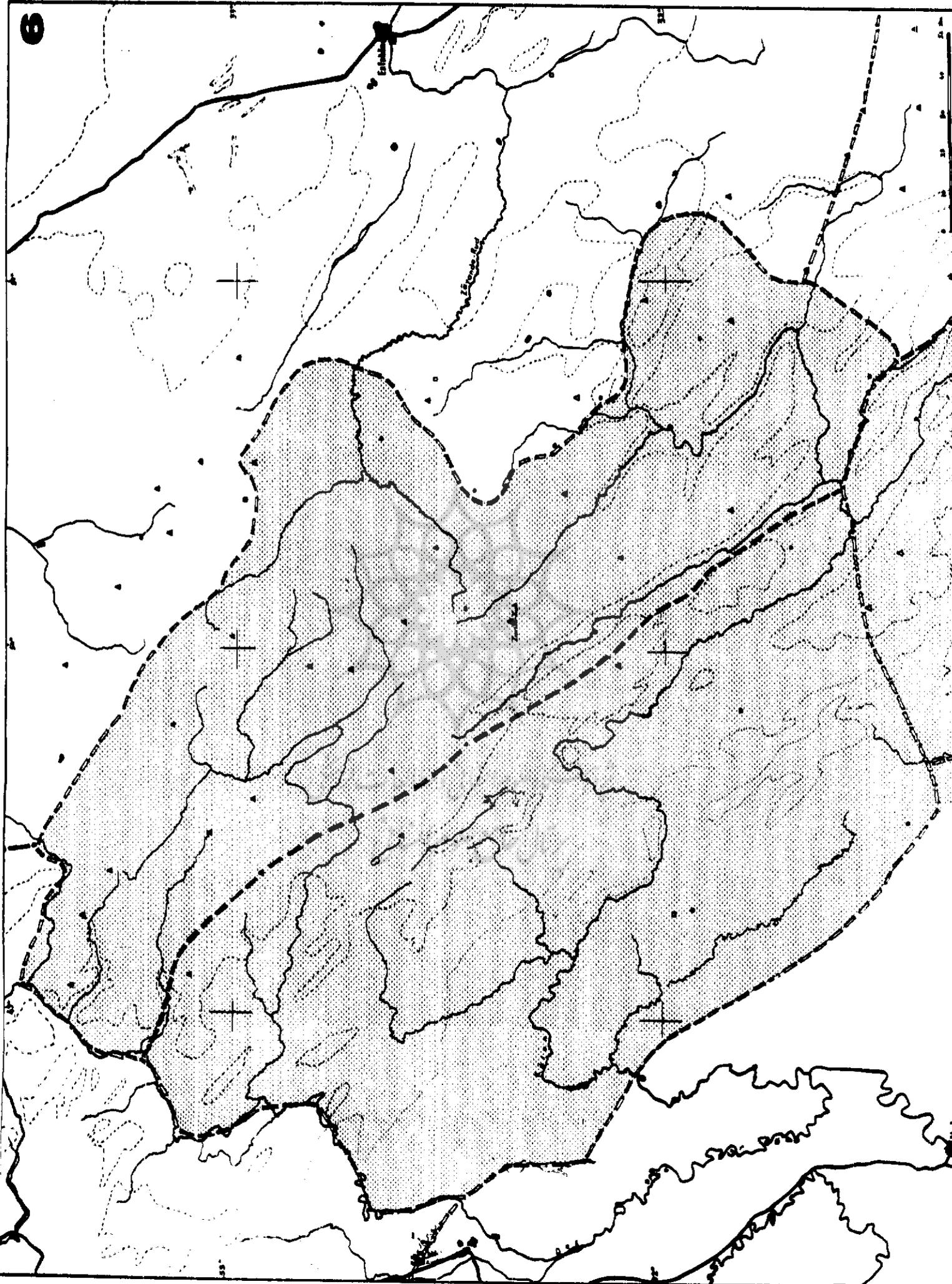


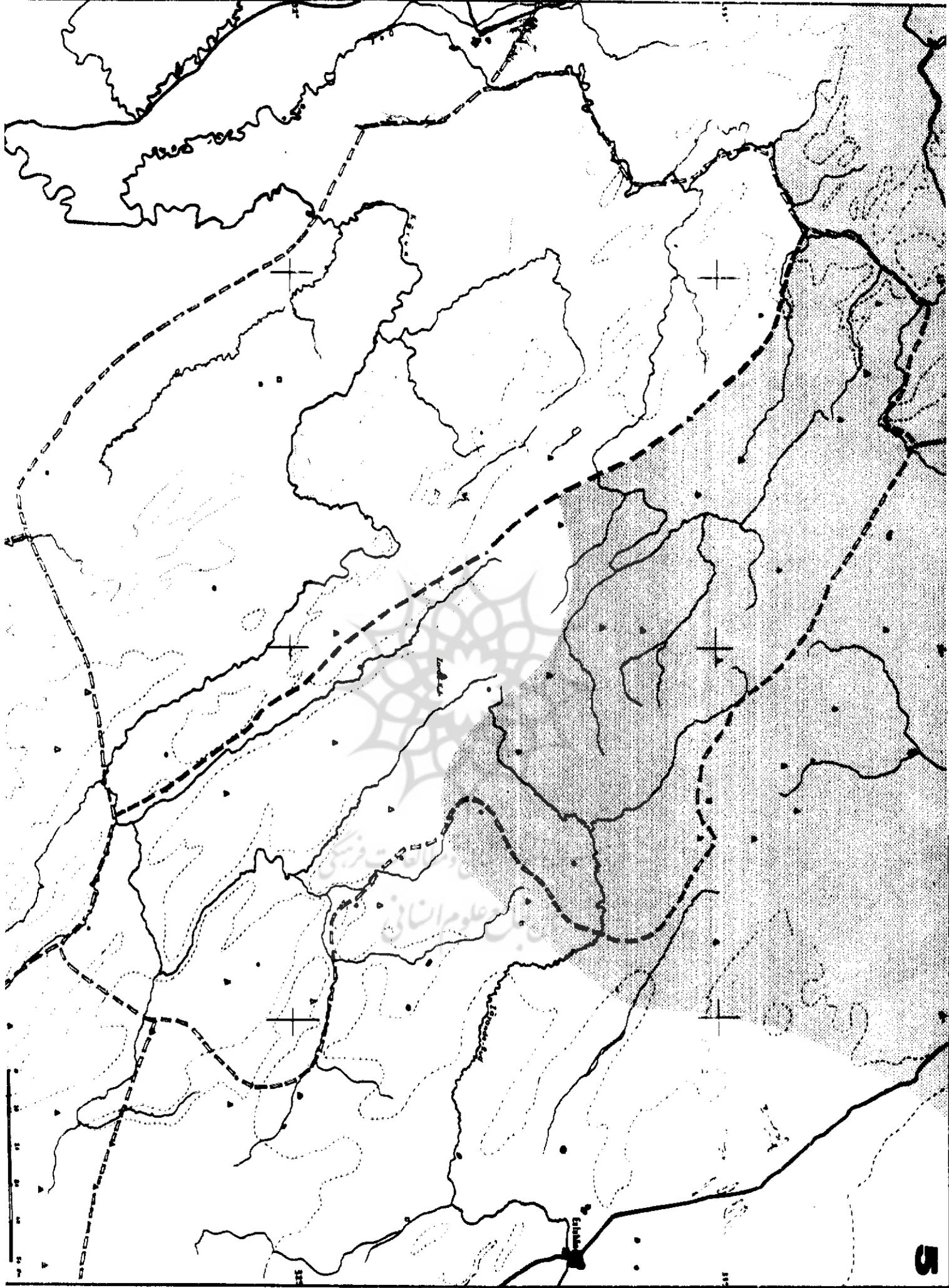
8

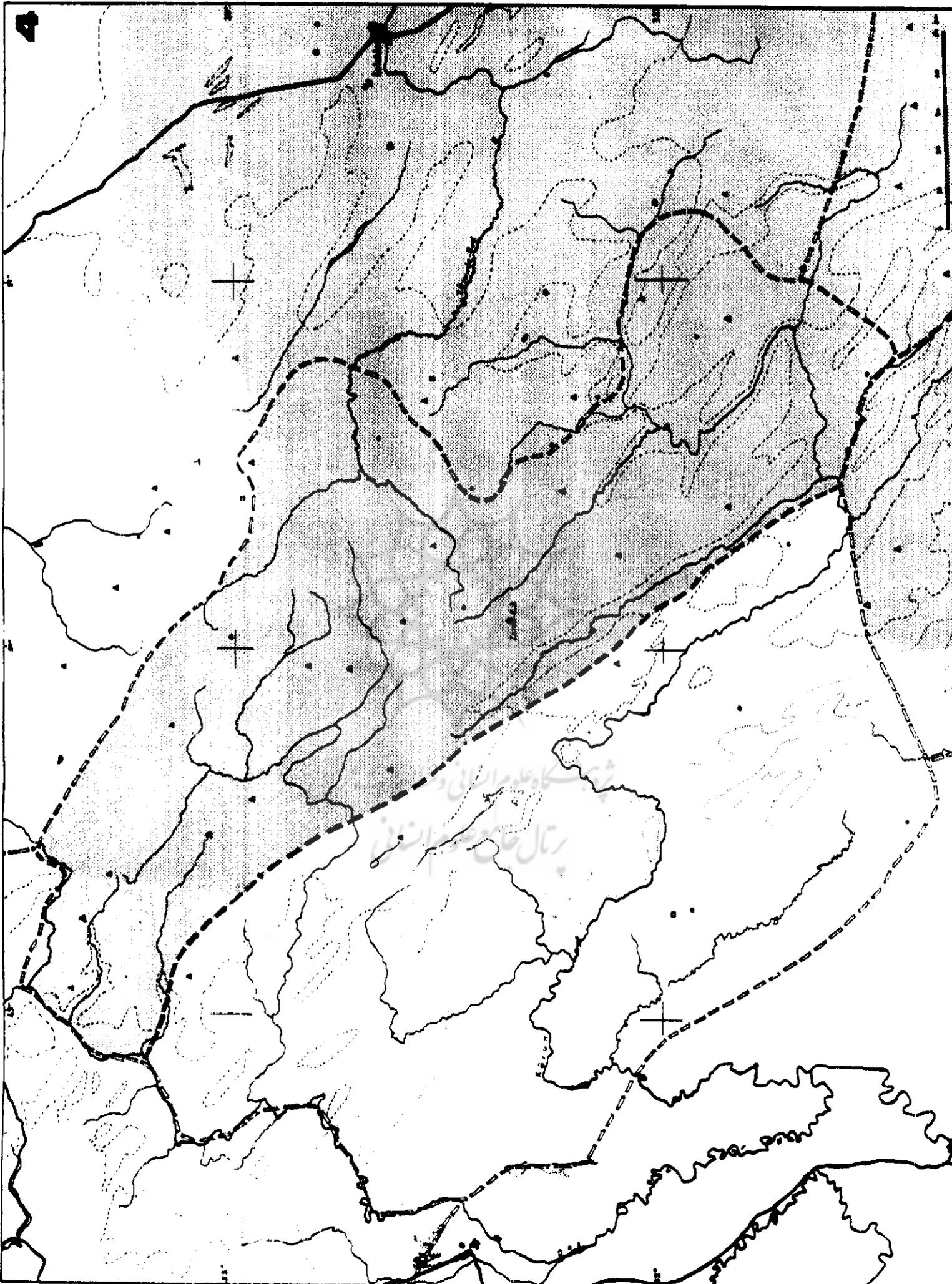


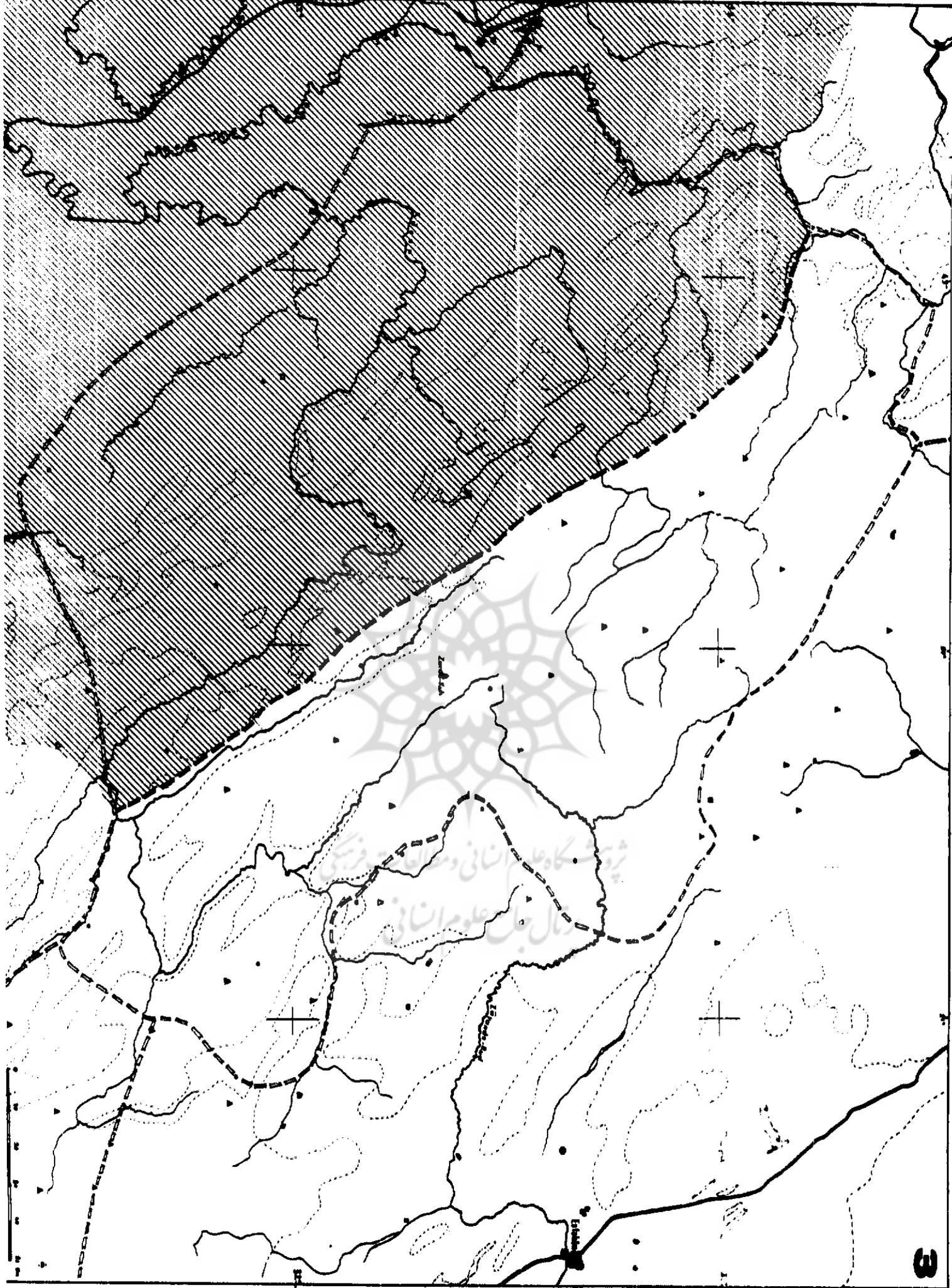


6

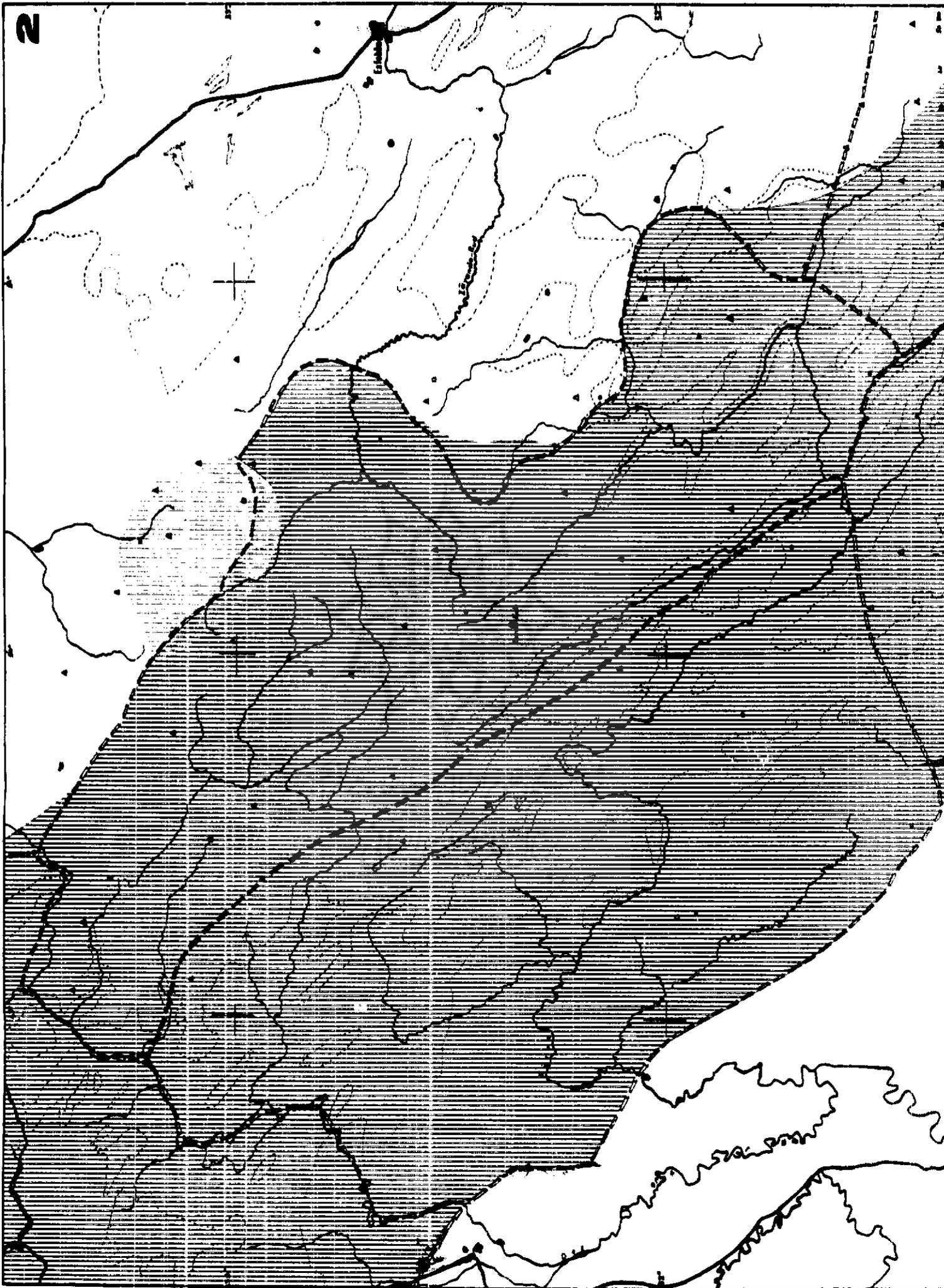


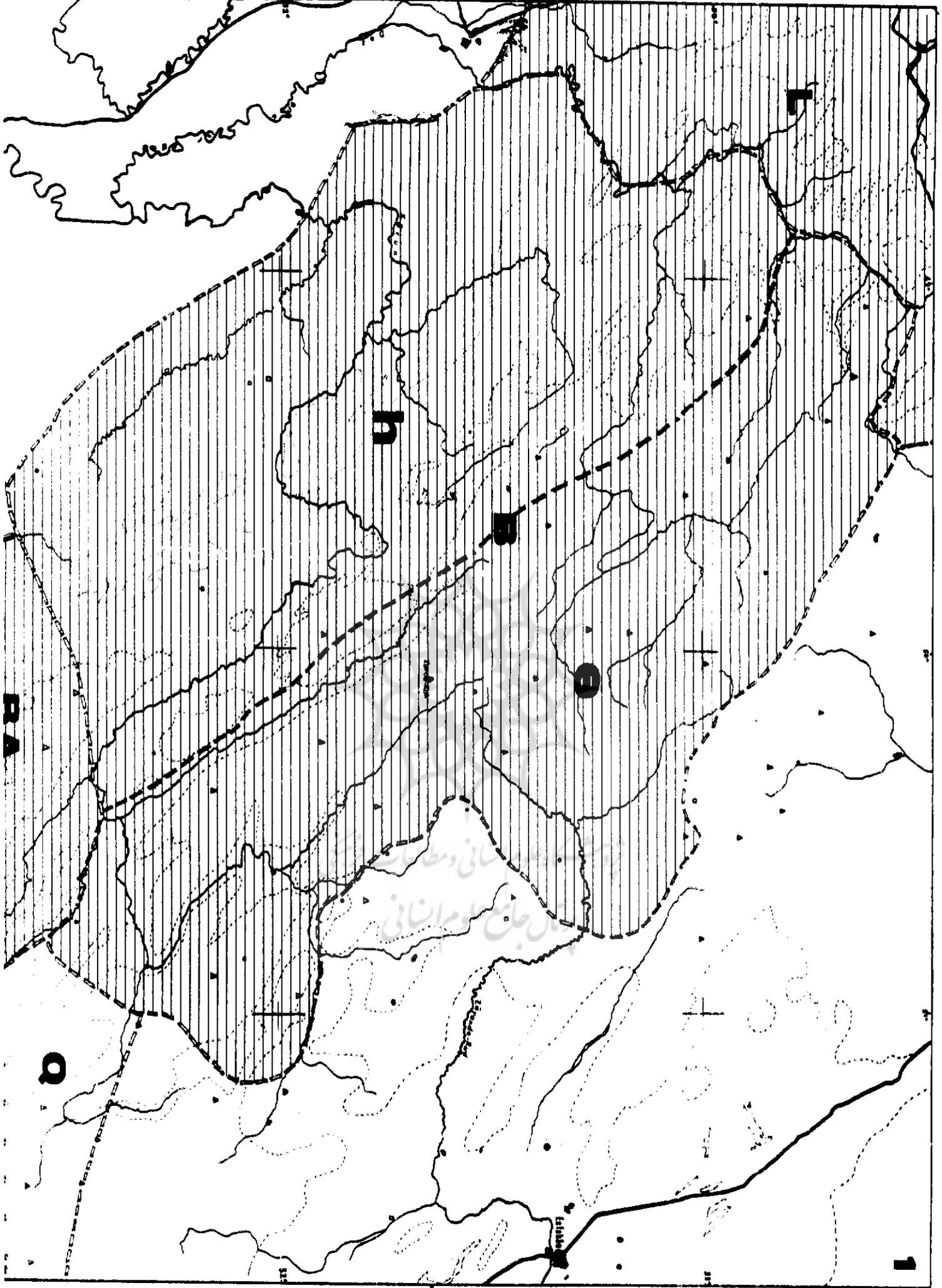






2





1892, vol. II, p. 300; Mrs BISHOP. *Journeys in Persia and Kurdistan*, Londres, 1891, vol. II, p. 106; H.B. LYNCH, «Across Luristan to Es-pahan». *Proceedings of the Boyal Goegra- phical Society*, XII, septembre 1890, p. 542 et suiv.; H.-R. d'ALLEMAGNE, *Du Khroassan au pays des Backhtiari*, Paris, 1911, vol. IV, p. 182.

19) P.E. CASE, «I become a Bakhtiari». *National Geographic Magazine*, XCI, 3, mars 1947, p. 325-358 (avec photographies).

20) Sálár Šojá' devint ensuite *lixán* en remplacement de son cousin destitué par Rezâ Šáh vers 1930. Voir dans P.E. CASE, *loc. cit.*, p. 336, un portrait de Sálár Šojá' dont l'auteur fut l'hôte.

21) La loi du 28 décembre 1928 imposait le remplacement du costume traditionnel par le complet-veston et le chapeau mou ou la casquette (*kolá-pahlavi*); elle interdisait en outre le port de la barbe. Les lois sur le costume féminin (interdiction du voile) sont plus tardives: 1934 et surtout 1936. Voir: H.

MASSÉ, «Le dévoilement des Iraniennes» *Revue des Etudes Islamiques*, 1935, p. 411-418, et A. TUAL, «Variations et usages du voile

dans deux villes d'Iran». *Objets et Mondes*, XI, 1, 1971, p. 95-116.

22) A. TUAL, *loc. cit.*, p. 96.

23) Voir C.G. FEILBERG, *Les Papis*, p. 119-121.

24) D'après C.G. FEILBERG, *op. cit.*, p. 121 et 123.

25) Voir notamment H.A. SAWYER «The Bakhtiari mountains and upper Elam». *The Geographical Journal*, IV, 6, déc. 1894, p. 481-505.

26) C.G. FEILBERG, *op. cit.*, p. 37.

27) Voir V. MINORSKY, articles «Luri-i buzurg» et «Luri-kucik», *Encyclopédie de l'Islam*, Leyden, Brill, 1936, III, p. 48-51.

28) J.-P. DIGARD, «Problèmes d'anthro- pologie historique des sociétés de pasteurs no- mades: le cas d'une tribu d'Iran», à paraître fin 1973 dans les *Annales: Economies, Socié- tés, Civilisations*. Voir, en attendant: X. de PLANHOL, *Les fondements géographiques de l'histoire de l'Islam*, Paris, Flammarion (=Nouvelle Bibliothèque Scientifique), 1968, p. 210-211.

29) Voir: J.-P. DIGARD, *Techniques et culture des nomades Baxtyári*, thèse de doc- torat d'ethnologie, Paris, 1973, 285 p.

پژوهشگاه علوم انسانی و مطالعات فرهنگی
رتال جامع علوم انسانی

cabulaires assez étendus ont été donnés en persan par des chercheurs iraniens. Pour les Lor: H. IZADPANAH, *Farhang-e lori*, Tehrân, Anjumân-e Farhang-e Irân Bâstân (2), 1343 (1965), et A. HASURI, *Gozârše-e guye-šhâ-ye lori*, Tehrân Ketâb-xâne Tâhûri (= Zabân va Farhang-e Irân, 28), 1342 (1964). Pour les Boyer-Ahmadi. M: LAM'E, *Farhang-e 'âmyâne 'ašâyer-e Boyer-Ahmadi va KuhGîluye*, Tehrân Sâzmân-e Entesârât-e Ašrafî (=Farhang-e Mardom, 1), 1349 (1971). Sur le vocabulaire technique des Baxtyâri, voir: J.-P. DIGARD, *Techniques et culture des nomades Baxtyâri d'Iran*, thèse de doctorat d'ethnologie, Paris, Université René Descartes - Ecole Pratique des Hautes Etudes (VI^e Section), 1973.

4) Nous sommes redevable d'un grand nombre d'informations à ce propos au Dr M. SATTARI, professeur de zootechnie à la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université de Téhéran.

DIGARD, *op. cit.*, p. 85 et suivantes.

5) Pour des données chiffrées, voir: J.-P.

6) La terminologie utilisée ici est empruntée à A.-G. HAUDRICOURT et M. J.-B. DELAMARRE, *L'homme et la charrue à travers le monde*, Paris, Gallimard (=Géographie Humaine, 25), qui distingue trois types principaux d'araire- «a. chambige», «a. manche-sep», «a. dental» - suivant l'agencement du sep, du timon et du (ou des) mancheron le nom du type d'araire - araire chambrige à deux mancherons «du Xuzestân» - n'a qu'une valeur repère, utile néanmoins pour éviter, lorsque la liste des faits cartographiés s'allongera, les confusions entre faits voisins. A l'expression d'«araire du Louristan» donnée par A.-G. HAUDRICOURT, *op. cit.*, pp. 64, 122. etc... nous avons préféré, parce qu'elle correspond à une réalité plus large, celle de «Huzistân plough» (ou, du moins, sa traduction française) adoptée par H.E. WULFF, *The traditional crafts of Persia*, Cambridge (Mass.), The MIT Press, 1966, p. 264-265.

7) Voir C.G. FEILBERG, «A sumerian plough surviving in our time», *Ethnos* (Stock-

holm), 1938, p. 84-86, ainsi que A.-G. HAUDRICOURT, *op. cit.* (notes historiques et photographies de sceaux sumériens, p. 64 et suivantes) et H.E. WULFF, *op. cit.* (sceau assyrien, p. 265).

8) D'après C.G. FEILBERG, *Les Papis, tribu persane de nomades montagnards du sud-ouest de l'Iran*, Copenhague. Nationalmuseets Skrifter (Etnografisk Bœkke IV), 1952, p. 75-76.

9) Cette dénomination est empruntée, pour sa partie technologique, à A.-G. HAUDRICOURT, *op. cit.*, p. 292, et pour sa partie géographique, à H.E. WULFF, *op. cit.*, p. 263 (voir note 5).

10) A. LEROI-GOURHAN, *Milieu et techniques*, Paris, Albin Michel, 1945, p. 129, donne l'Iran sans plus de précision; A.-G. HAUDRICOURT, *op. cit.*, p. 292, citant plusieurs sources, indique l'Arménie, tout le Kurdistan et le nord-ouest de l'Iran.

11) Comme H.E. WULFF, *op. cit.*, p. 263-264, qui, ne voyant là qu'un seul et même araire, le dit distribué sur tout l'ancien domaine mède (du nord du Fârs à l'Azrabâyjân) et, hors d'Iran, en Arménie, Caucase, Anatolie et Bulgarie.

12) Voir notamment A.-G. HAUDRICOURT, *op. cit.*, p. 291-292 et fig. 34 et 35, p. 320.

13) A.-G. HAUDRICOURT, *ibid.*

14) Voir les références et les réserves indiquées dans la note 10.

15) D'après G.C. FEILBERG, *Les Papis*, Copenhague, 1952, p. 76.

16) Sur des types voisins de tente (dont la répartition géographique sera étudiée ultérieurement), voir C.G. FEILBERG, *Les Papis*, p. 50-58, et, du même auteur, *La tente noire, contribution ethnographique à l'histoire culturelle des nomades*, Copenhague. Nationalmuseets Skrifter (Etnografisk Roekke, II), 1944.

17) Voir C.G. FEILBERG, *Les Papis*, p. 112-115.

18) Voir notamment: C. N. CURZON, *Persia and the persian question*, Londres.

trace de l'ancienne séparation politique des tribus de langue lori entre Lor-e Kucik (Lor proprement dits) et Lor-e Bozorg (Baxyári, Boyer-Ahmadi et Kuh-Giluye, Mamasani du Fârs) (27), ou bien encore les deux à la fois. Trop d'éléments manquent encore pour répondre à cette question.

3°) Les faits 3, 4 et 5 sont particulièrement intéressants. Les limites de leur extension s'étendent bien au-delà des frontières tribales et correspondent, lorsqu'elles sont situées en-deça, au seuil écologique de transition entre les terres d'hivernage et les terres d'estivage des nomades. Il n'est sans doute pas sans signification que ces faits, dont les aires de distribution ne s'identifient pas à des territoires tribaux, soient liés en priorité. Il s'agit des araires - au monde villageois sédentaire. Le fait que les nomades ne transportent pas leurs araires entre l'hivernage et l'estivage, mais qu'ils en possèdent, ici et là, deux modèles différents pourrait aider à étayer la thèse, soutenue ailleurs (28), de l'adoption, à une époque relativement récente (à partir du XIII^e siècle) par une partie de la population sédentaire de cette région, du grand nomadisme agro-pastoral à hivernage et estivage tel qu'il est pratiqué actuellement

dans cette partie du Zâgros.

Les perspectives ouvertes par ce travail, bien qu'encore imprécises, se révèlent néanmoins intéressantes. Il conviendra d'augmenter, dans les années à venir, le nombre et la précision des faits cartographiés. On peut imaginer qu'il soit possible ainsi, à plus ou moins brève échéance, de déterminer par exemple si les traits de la culture Baxyári qui connaissent une extension plus large - la culture Baxyári, maintenant mieux connue (29), étant prise comme système de référence - doivent cette extension à des emprunts de la tribu à l'extérieur, à une diffusion centrifuge ou à des phénomènes de différenciation interne d'un ensemble culturel plus vaste (ethnies de langue lori). Cette question pose malgré tout des problèmes théoriques et réclame des recherches historiques qu'il serait un jeu prématuré d'entreprendre à ce stade d'avancement du projet. Mais il n'est pas douteux que, dans ce domaine particulier où l'enquête directe de terrain se révèle souvent insuffisante, l'étude de la répartition géographique de certains traits culturels pourra apporter des éléments intéressants pour la connaissance de cette région de vieille civilisation qu'est le sud-ouest de l'Iran.

Notes

1) Sous forme ronéotée: C. BROMBERGER, J.-P. DIGARD, A. TUAL, **Programme d'établissement de cartes ethnographiques de l'Iran**, février 1972, 22 p.; - , **Programme [...]: Questionnaires O à X**, octobre 1972, 53 p.; C. BROMBERGER, J.-P. DIGARD, **Programme [...]: Premier bilan**, octobre 1972, 20 p.

2) Voir G. LAZARD, **Grammaire du Persan contemporain**, Paris, Klincksieck, 1957, et/ou la revue **Studia Iranica**. Paris, Geuthner

(Association pour l'Avancement des Etudes Iraniennes).

3) Les recherches les plus poussées effectuées à ce jour sur la question restent celles d'O. MANN, **Die Mundarten der Lur-Stämme im Südwestlichen Persien**, Berlin, 1910, et de J. M. UNVALA, **Contribution to modern persian dialectology: the Luri and Dîzfûli dialects**, Calcutta, 1959 (reprinted from the **Indo-Iranica**, 1911-1912). Plus récemment, des vo-

11 12 13

a a

lacak

kela

b

menyâ

b

kuluki

cirqad

b

tarâ-dnyyum

c

desmâl

desmâl

c

tarâ-avval

Notre intention n'est pas ici de conclure. Il faudrait pour s'y risquer des matériaux plus nombreux, plus élaborés que ceux dont nous disposons seulement pour l'instant. Cependant, les documents qui viennent d'être présentés permettent peut-être quelques remarques, à prendre avec la prudence qui s'impose à ce stade d'avancement du travail:

1^o) Les aires de répartition de la majorité des faits cartographiés (cartes 1, 2, 6 à 11) coïncident presque exactement avec des territoires tribaux. Certains traits culturels sont communs aux Baxtyâri et aux Lor, d'autres sont communs aux Baxtyâri et aux Boyer-Ahmadi, etc... mais les limites de leur diffusion correspondent presque toujours et à peu de chose près aux limites de l'expansion de ces tribus. Une fois noté le fait que les uns et les autres se trouvent confinés exclusivement dans des régions montagneuses (Zâgris), on ne peut que constater la faible part prise apparemment par les obstacles naturels de tous ordres dans la détermination géographique des ensembles ethniques et culturels. Les limites de ces ensembles présentent un caractère essentiellement politique

les faits culturels progressant ou régressant dans l'espace au gré des conquêtes territoriales ou des replis effectués par les tribus auxquelles ils se trouvent associés.

2^o) Le seul cas évident de frontière naturelle est celui de la rivière Dez qui marque la limite entre le territoire des Lor et celui des Baxtyâri. Cette limite était déjà attestée par les voyageurs du XIX^e siècle (25) et ne semble pas avoir varié depuis (26). Il est difficile d'apprécier le rôle que cette rivière a pu jouer dans la formation et la mise en place, au cours de l'histoire, des groupes ethniques et des ensembles culturels du Zâgros actuel. Mais, à part les faits 1 et 2, probablement très anciens, qui sont communs aux tribus vivant de part et d'autre du Dez, et le fait 7, dont la diffusion s'est opérée du Lorestân vers le pays Baxtyâri par l'intermédiaire des centres commerciaux urbains du Xuzestân à l'époque contemporaine, la plupart des faits culturels étudiés ici (6, 8 à 11) sont communs surtout aux Baxtyâri et aux Boyer-Ahmadi. Faut-il voir dans cette dichotomie le résultat d'une ségrégation géographique due à la présence de la rivière Dez entre Lor et Baxtyâri, ou la

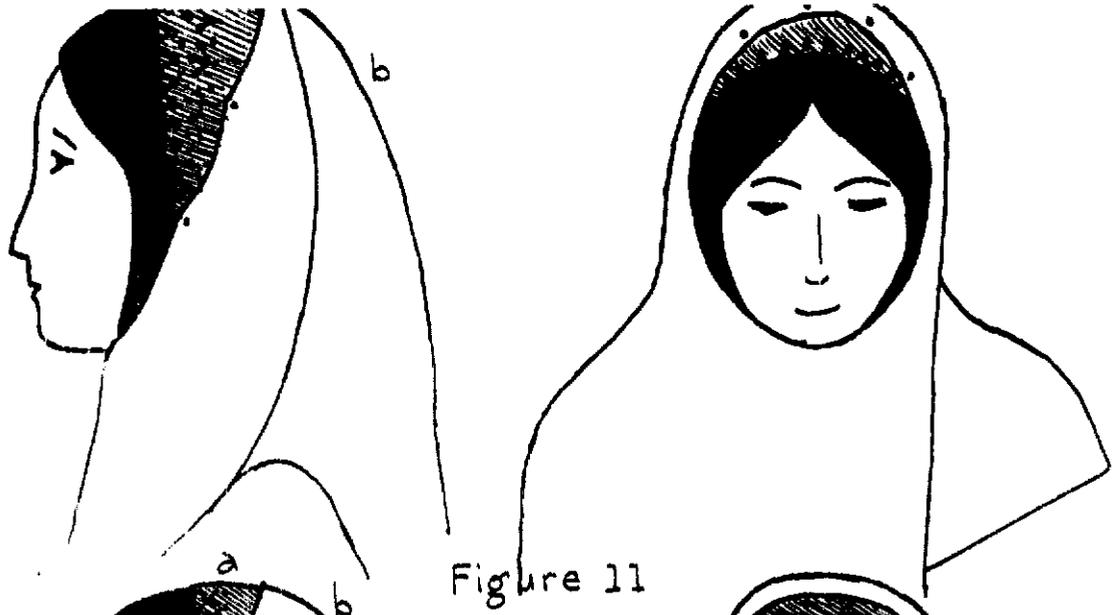


Figure 11

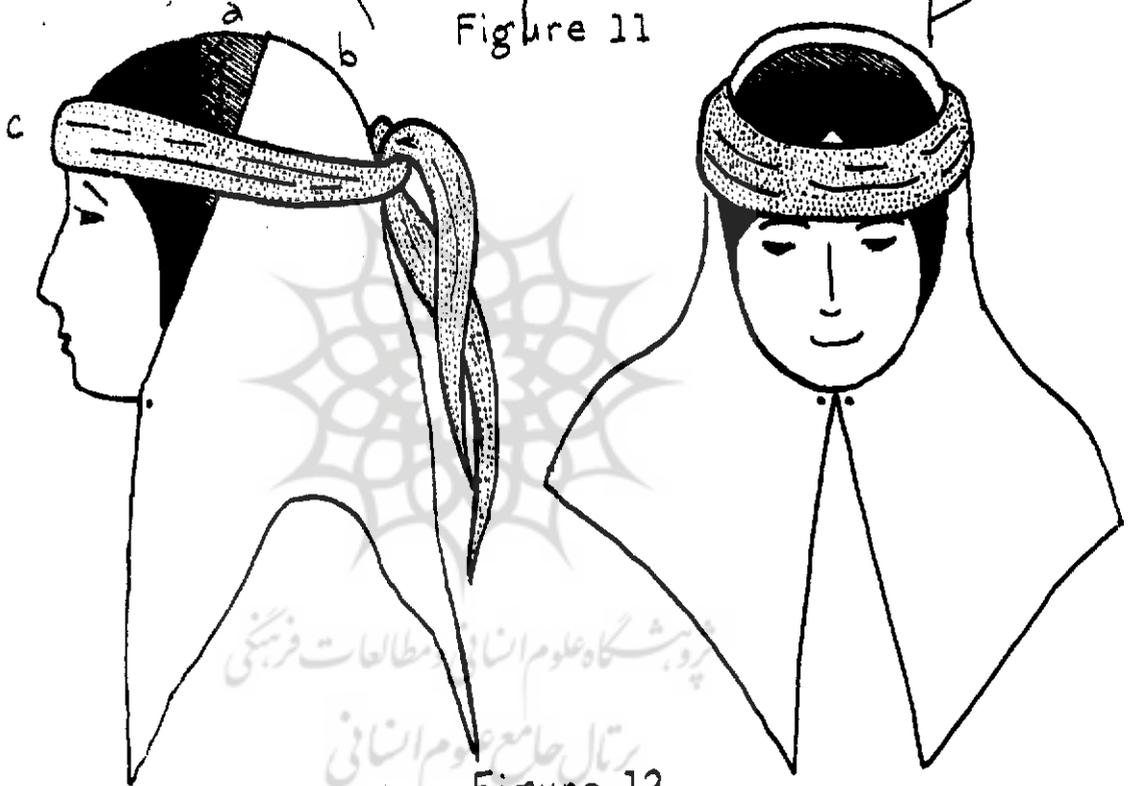


Figure 12

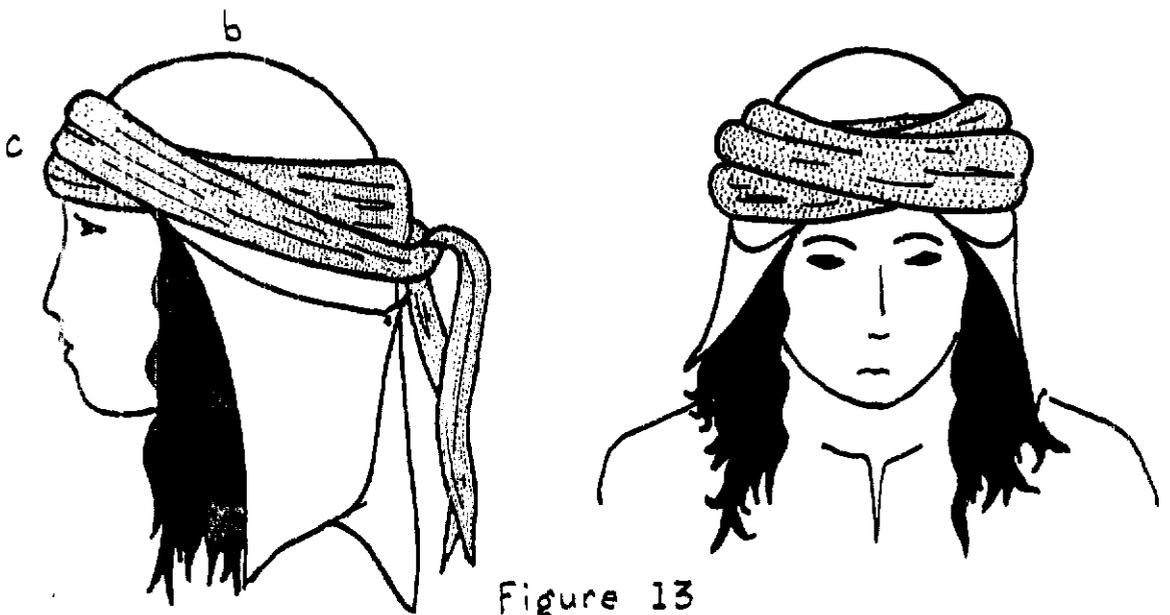


Figure 13

	L	B	BA
9	10		
a, a'		pirhan ou jowa	juma
	a	jomá ou pírahan	
b		šawldr	tombun
c		zir-šawldr	?
	c	?	

Carte 10. Coiffure féminine: association béguin + voile (+ bandeau)

Le béguin (fig. 11 et 12, a), porté à même la chevelure, est formé d'une bande de velours de 10 à 15 cm sur 40 cm, qui couvre le dessus du crâne et les oreilles et est formée à l'arrière par un fond d'étoffe quelconque qui descend jusqu'à la nuque. La face interne de la bande est doublée avec l'étoffe du fond; son bord antérieur externe est orné de petites pièces de verroterie cousues sur le velours en motifs floraux. Aux coins restés libres sont fixés deux rubans qui se nouent sous le menton.

Le voile (b) qui recouvre la tête et encadre le visage - sans jamais le cacher - est fixé sur le béguin de façon à en laisser apparaître la partie antérieure décorée. On trouve, dans la région cartographiée, deux modes d'agencement du voile. Dans le premier, le voile est attaché par l'un de ses coins à l'arrière du béguin; il est ensuite ramené par devant l'épaule et la poitrine; puis passant sous le menton, il revient se fixer sur la tête à l'arrière du béguin (fig. 11). Dans le second mode, le voile couvre la tête et les épaules et s'attache sous le menton (fig. 12). Le premier mode est spécifique du domaine Baxtyári. Le second est d'un usage général et normal chez

les Boyer-Ahmadi; chez les Baxtyári, il correspond à la tenue de deuil.

A l'ensemble béguin + voile, sur toute l'aire d'extension correspondante et quelque soit le mode d'agencement du voile, peut s'ajouter un bandeau - foulard roulé et noué derrière la tête (fig. 12, c) - destiné à maintenir plus solidement la coiffure en place. Mais le port de ce bandeau est facultatif et correspond à la tenue du travail (voir plus loin les noms de toutes ces pièces).

Carte 11. Coiffure féminine: association voile + bandeau

Le voile (b) est simplement posé sur la tête, à même la chevelure. Ses angles sont ramenés vers l'arrière, comme chez les Lor (fig. 13), ou pendent librement, mais ils ne sont en aucun cas réunis pour encadrer le visage. En l'absence de béguin sur lequel il puisse se fixer, le voile est maintenu en place par un bandeau (c) qui s'enroule deux fois autour de la tête avant de venir se nouer au dessus de la nuque. Le bandeau est donc ici un élément essentiel de la coiffure, et non plus seulement un élément complémentaire comme précédemment. Les noms des pièces qui viennent d'être décrites sont les suivants:

Figure 9

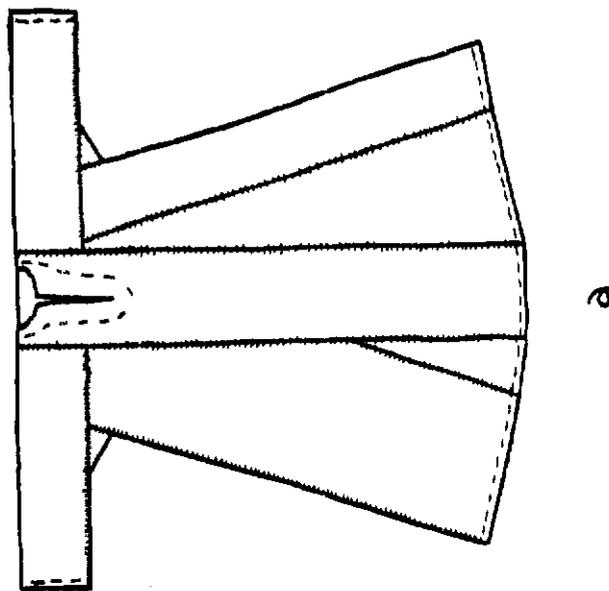
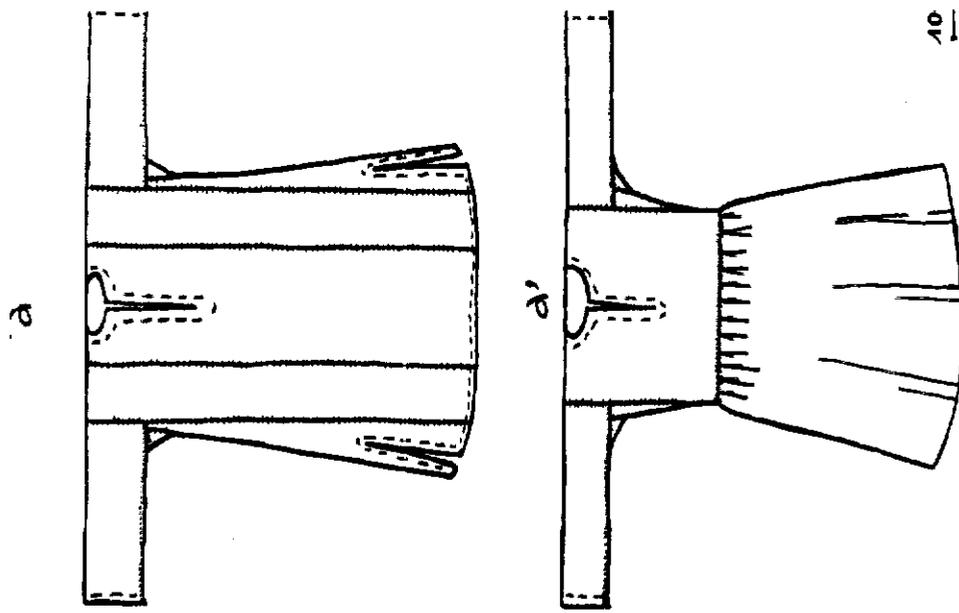


Figure 10

pour chacun des faits que nous avons cherché à situer dans l'espace.

Carte 8. Costume féminin: association robe mi-longue+jupe longue+pantalon

Il pourrait sembler curieux de cartographier une association de plusieurs vêtements plutôt que chaque vêtement pris séparément. Si nous avons procédé ainsi, c'est parce que les trois pièces en question constituent, pour les cultures qui nous intéressent ici, un ensemble intégré, au même titre que la veste et le pantalon du «complet-veston» masculin ou que la veste et la jupe du «tailleur» féminin dans la culture occidentale. Il n'est donc plus question ici d'un vêtement particulier isolé comme précédemment, mais d'un costume, c'est-à-dire d'une association de plusieurs vêtements conçus comme complémentaires. La spécificité du costume réside au moins autant dans cette association que dans les caractéristiques individuelles des pièces qui le composent.

La première de ces pièces est une robe descendant jusqu'aux genoux, à manches longues (fig. 9, a). Le corps est formé de six bandes verticales, trois devant, trois derrière, auxquelles s'ajoutent, sur les côtés, deux longues pointes, fendues dans le bas, qui donnent de l'ampleur au vêtement. Sur le devant, partant du col, une fente verticale est pratiquée pour permettre l'allaitement des enfants. Les manches, rapportées, sont fermées sur toute la longueur par une couture. Elles peuvent être serrées au poignet. Depuis quelques années, dans certaines régions périphériques, ce modèle tend à disparaître au profit d'un autre (a'), composé d'un corsage fait de deux carrés d'étoffe cousus sur les épaules et les côtés, et d'une jupe montée au bas du corsage avec des fronces. Ce dernier modèle, de conception plus récente que le précédent, est dérivé du vêtement féminin à jupe froncée des villes et des villages du centre de l'Iran. A propos de ce vêtement, une anecdote rapporte que Nâser ed-Dîn Sâm Qâjâr (1848-

1896), séduit au cours d'un voyage en Europe par le «tutu» des ballerines, «l'aurait imposé à son retour aux femmes de la Cour, comme costume d'intérieur. La nouvelle mode aurait ensuite été adoptée par toutes les autres femmes du pays» (22).

La deuxième pièce est une jupe longue et plissée (b), portée sous la robe précédemment décrite et la dépassant largement dans le bas pour tomber jusqu'aux chevilles. Cette jupe est faite d'une pièce d'étoffe de 8 à 15 m de long, dont les deux bords coupés sont réunis par une couture verticale. Dans le haut, un cordon passé dans un ourlet resserre l'ampleur à la taille et fait froncer le tissu (les femmes Qâsqâi renforcent l'aspect gonflant de leur costume en portant plusieurs de ces jupes les unes par dessus les autres).

La troisième et dernière pièce est un pantalon de dessous descendant jusqu'aux chevilles (c). Les jambes, étroites dans le bas, sont réunies en haut par deux carrés d'étoffe et quatre pointes qui donnent de l'ampleur au niveau du bassin et des cuisses. Ce pantalon est maintenu à la taille par un élastique passé dans un ourlet (voir plus loin les noms de ces différents vêtements).

Carte 9. Costume féminin: association robe longue+pantalon

La robe (fig. 10, a) est d'une conception voisine de la précédente (fig. 9, a), sauf par les emmanchures qui recouvrent les épaules et par l'ampleur qui est donnée, non plus par des pointes latérales, mais par des pièces triangulaires cousues de chaque côté du plastron. Surtout, cette robe est plus longue et couvre les jambes jusqu'aux chevilles. L'ensemble ne comporte pas de jupe, mais un pantalon de dessous (c), identique au précédent, souvent avec des franges dans le bas (23). Les noms de ces différents vêtements sont les suivants:



Figure 8

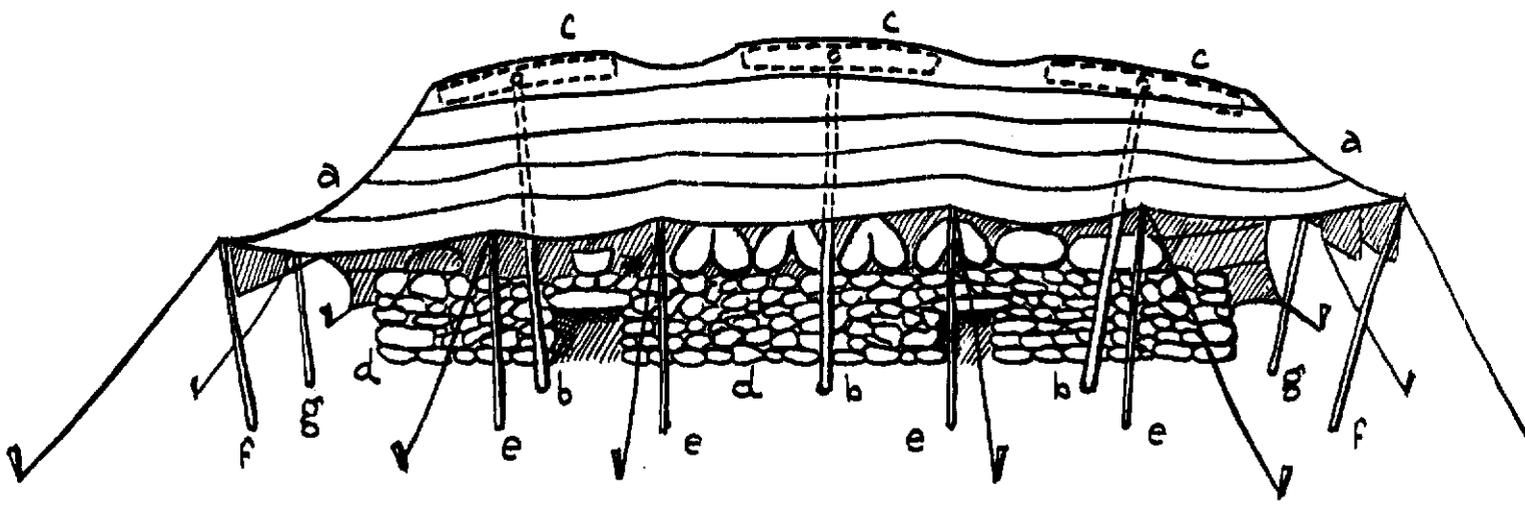
deux rouleaux égaux; le tout peut être chargé sur un âne ou un boeuf. Cette tente, qui constitue l'habitation habituelle des nomades, peut abriter jusqu'à une dizaine de personnes (généralement une famille conjugale) (16).

Carte 7. Costume masculin: *cuqâ*

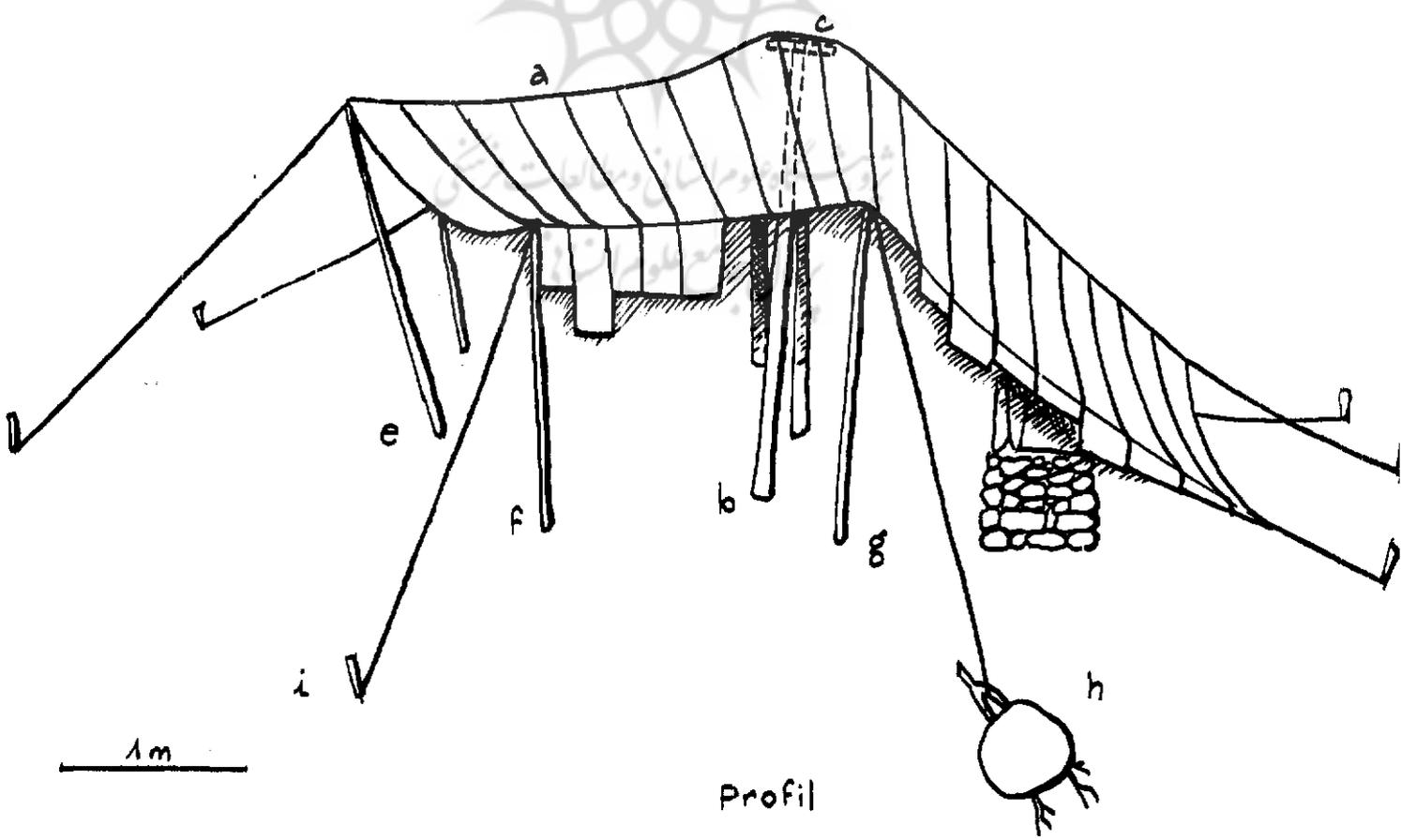
Ce vêtement masculin, droit à bords parallèles, sans manches et ouvert sur le devant, tombant jusqu'aux genoux, est en laine de couleur blanche naturelle, avec des rayures verticales bleu foncé ou noir qui lui donnent son aspect très caractéristique (fig. 8). Ces rayures sont obtenues avec de la laine préalablement teinte à l'indigo. Le tissu est à armure toile, obtenue sur métier horizontal à un rang de lisses. Pour confectionner ce vêtement, on commence par tisser d'un seul tenant une pièce 2,50 sur 0,50 m. Cette bande, une fois sortie du métier, est coupée en son milieu, dans le sens de la largeur, en deux pièces de 1,25 sur 0,50 m. Celles-ci sont cousues ensemble sur un grand côté de façon à donner un rectangle de 1,25 sur 1 m. Dans la partie supérieure de ce rectangle, et à 0,25 m des bords coupés, on pratique deux fentes verticales d'une vingtaine de centimètres de hauteur, destinées à laisser passer les bras. Le tissu est ensuite plié dans le prolongement des fentes, les deux pans étant rabattus vers l'intérieur pour former les devants. On coud sur les épaules et on ourle les bords coupés. Deux courtes cordelières terminées par un pompon sont fixées sous les aisselles.

Ce vêtement porte, sur toute l'étendue de son aire de diffusion, le nom de *cuqâ*. On précise parfois *cuqâ-livâsi* - du nom d'un village du Lorestân, Livâs - pour distinguer la pièce de bonne qualité, en laine, de celle en coton plus grossière et plus rare bien que beaucoup moins chère, surtout portée par les plus pauvres, le *cuq -cerki*. Malheureusement, nous n'avons pas encore réussi à localiser ce village (nord-est de Dezful ?), ni surtout à déterminer avec certitude la place qui lui revient dans la genèse ou dans la diffusion

de ce type de vêtement, certains informateurs présentant Livâs comme le foyer d'origine du *cuqâ*, d'autres comme l'un de ses principaux (ou de ses meilleurs) centres de fabrication. Quoiqu'il en soit, on peut penser que ce type de vêtement est fort ancien chez les Lor (17). Par contre, son utilisation par les Baxtyâri est relativement récente. De fait, les premiers voyageurs entrés en contact avec cette tribu n'en font aucune mention (18). Sur tous leurs documents, les Baxtyâri portent le *qabâ*, vêtement croisé, semi-ajusté sur le torse et flottant sous la taille, à manches longues; répandu dans tout l'Iran au début du siècle, il a maintenant presque totalement disparu. A notre connaissance, le premier document faisant état du *cuqâ* chez les Baxtyâri date de 1947 (19). D'après les souvenirs de plusieurs informateurs membres de cette tribu, le premier Baxtyâri à avoir porté le *cuqâ* aurait été, dans les années 1910-1920, Sâlâr Šoja', cousin parallèle paternel de l'Ixân (chef principal) de la sous-tribu des Câr-Lang, 'Ali Mardân Xân (20). Un autre chef (*kalân-tar*) de la section (*tâyefa*) Bâbâdi affirme d'autre part avoir été l'un des premiers Baxtyâri Haft-Lang à suivre cet exemple à partir de 1930. L'usage du *cuqâ* se serait ensuite généralisé dans la tribu dès la fin du règne de Rezâ Šâh (1925-1941), ce succès ayant sans doute été favorisé par la nécessité pour ces nomades de trouver une pièce de costume susceptible de remplacer le *qabâ* dont le porte avait été interdit (21). L'axe géographique de cette propagation semble passer principalement par les grands centres commerciaux de l'hivernage-Dezful-et Šuštâr, dans le Xuzestân qui sont fréquentés également par les membres des deux tribus. Il s'agit donc ici d'un phénomène de diffusion récent, dont la connaissance est, par conséquent, relativement accessible. Bien qu'insuffisantes, les quelques indications qui viennent d'être données permettent au moins de se faire une idée de la direction dans laquelle orienter des recherches plus approfondies. On ne peut que regretter de ne pas disposer de telles indications



Face



Profil

Figure 7

Partout où ce type d'araire et le précédent coexistent (comparer les cartes 4 et 5), le premier (c. 4) est plutôt l'instrument des nomades, le second (c. 5) celui des sédentaires. Mais les deux araires peuvent aussi être utilisés simultanément: ils correspondent alors à des labours différents. Le premier, plus léger, est employé pour les labours peu profonds; le second, réputé plus robuste et plus maniable, convient mieux pour les sols lourds, les labours difficiles. Une dernière remarque, enfin. Dans la région considérée, les nomades ne transportent généralement pas leur araire. Les types 4 et 5 sont donc des instruments spécifiques des zones d'estivage; leur domaine commence là où celui de l'araire 3 s'arrête (comparer les cartes 3 à 5).

Carte 6. Tente noire en poil de chèvre du type bohon

Cette tente se compose d'un velum de poil de chèvre noir posé sur deux rangées de mâts (fig. 7). Le velum est formé de bandes tissées (a) de 40 à 60 cm de large sur 6 à parfois 15 m de long cousues bord à bord dans le sens de la longueur. Le velum est soutenu en son centre par plusieurs mâts en bois d'environ 2,50 m de haut (b) surmontés, afin d'éviter qu'ils ne crévent la toile, de barres de faite horizontales (c). De part en d'autre de la ligne médiane déterminée par ces mâts centraux et les barres de faite, le velum forme deux plans inclinés à peu près égaux. L'un, incliné en direction du sol, ferme la tente à l'arrière, en passant par dessus un muret de pierres (d) sur lequel sont disposés les bissacs, le matériel, les réserves alimentaires; l'autre, légèrement relevé vers l'avant, constitue une sorte d'auvent, le bord antérieur du velum étant soutenu par un ou plusieurs mâts de devant (e) encadrés par deux mâts d'angle (f). Ces mâts sont hauts d'environ 1,50 m et disposés en ligne, parallèlement aux mâts de la ligne médiane. Sur les côtés de la tente, deux autres mâts (g) relèvent le velum; mais celui-ci peut aussi bien être laissé libre et

pendre. Les mâts ne sont pas enfoncés dans le sol: leur maintien en position verticale n'est dû qu'à la tension de la toile de la tente par des liens qui la relient au sol. Ces liens s'attachent, d'une part à des ganses pratiquées sur les bords du velum (dans lesquelles viennent également se placer les extrémités supérieures des mâts de devant), d'autre part à des branches fourchues maintenues à terre par de lourdes pierres (h) ou, si la nature du sol le permet, à de forts piquets (i) profondément enfoncés en terre. Le type de cette tente est la tente Baxtyâari, dont voici la terminologie:

B

tente	bohon
a	lat
b	estîn
c	tal ou mental
d	col
e	pîsa
f	kel-das
g	tîrak
h	areki
i	meh

Les dimensions de la tente varient en longueur: de 6 m (pour une tente à deux mâts centraux) à quelque 15 m (pour huit mâts); en profondeur: de 4,50 m (pour un velum composé d'une quinzaine de bandes) à 7 m (pour vingt-cinq bandes). La profondeur réelle (du bord antérieur de l'auvent au muret d'adossement) est inférieure - 2,50 à 4 m - puisque le velum déborde largement vers l'arrière par dessus le muret. La toile peut peser à elle seule de 20 à 60 kg, en fonction de ses dimensions, mais aussi de la qualité du tissage. La tente est toujours facilement démontable et transportable: le velum est plié d'abord plusieurs fois sur lui-même dans le sens de la longueur, puis autour des mâts en

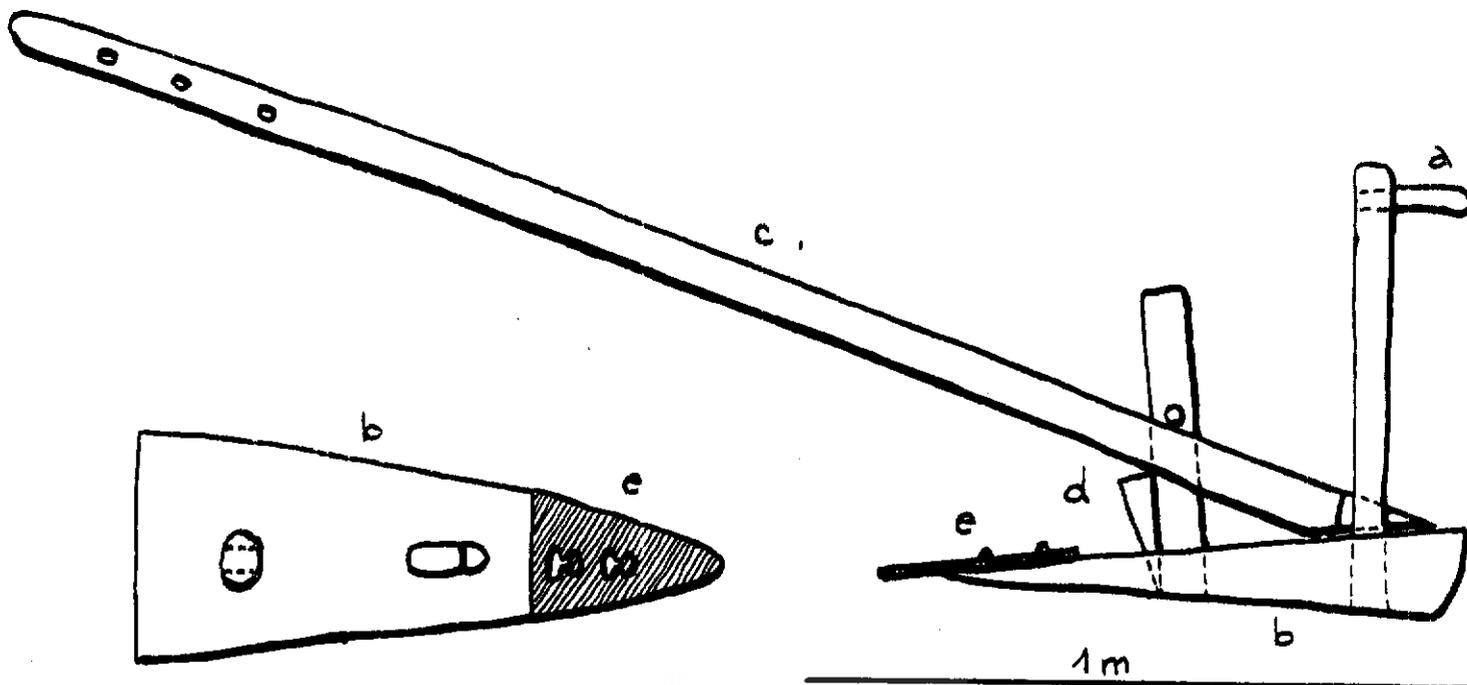


Figure 5

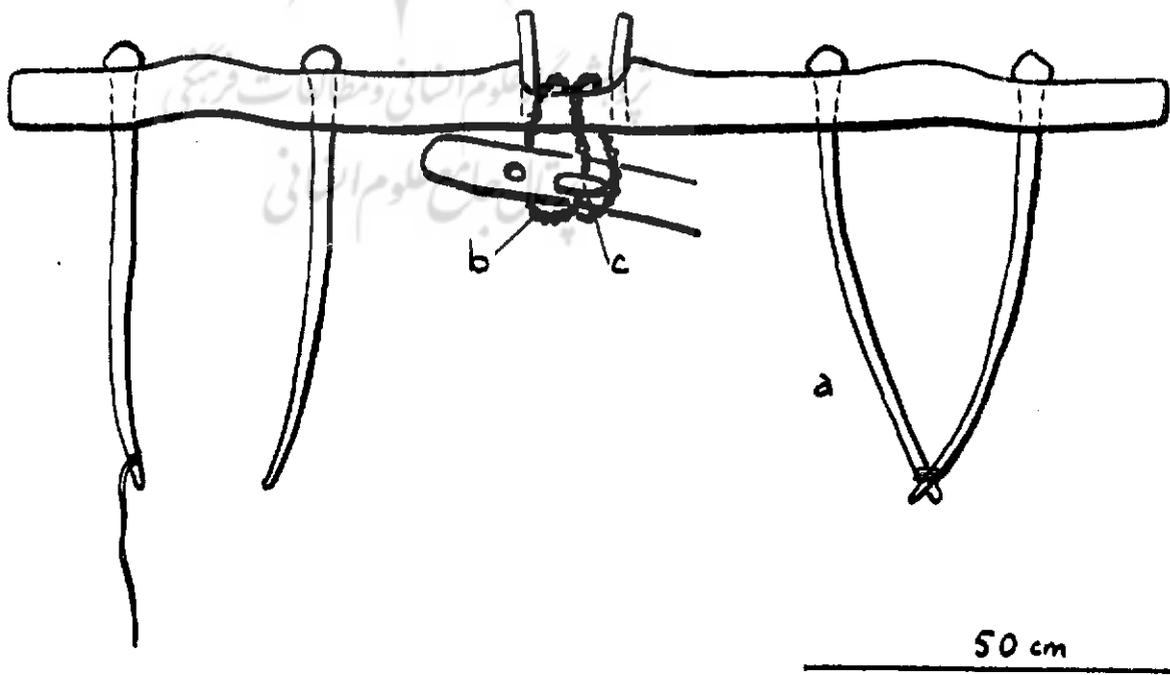


Figure 6

deux des tribus qui l'utilisent:

	B	BA
araire	xiš-mostârom	xiš
a	vâwš+mostârom	boš+mosuk
b	pelestor	pâsal
c	dârxiš	dârxiš
d	vâwš+varak	varak
e	gâlâ ou gâhâna	lapak

La répartition de ce type d'araire est beaucoup plus limitée que la plupart des auteurs ne l'indiquent (10), en raison souvent d'une certaine confusion entre ce type et le suivant (11).

Carte 5. Araire dental du nord-ouest

Cet araire (fig. 5) offre un bon exemple de transition entre le type dental, caractérisé par l'insertion du timon sur le sep en avant du mancheron, et le type quadrangulaire décrit précédemment. Le timon (c) traverse le mancheron (a) à sa base, mais on trouve dans d'autres régions des araires du même type dans lesquels le timon perd tout contact avec le sep pour venir s'insérer dans le mancheron plusieurs centimètres plus haut (12). Ici, l'étauçon (d) est très développé et dépasse nettement le timon. Le soc (e) est une simple

plaque métallique fixée sur la face supérieure du sep par deux crochets. Le mode de traction, le harnachement et le système de régale de l'ongle d'attaque du sol sont les mêmes que précédemment. Ce type d'araire, à quelques variantes près (qui ne doivent pas être confondues avec le type précédent), est très largement répandu depuis la Transcaucasie (Daghestan) jusqu'à la région cartographiée, en passant par l'Azarbâyjân et le Kurdistan (13). «The region in which this plough is used is almost identical with the area the linguists have established as that of former Media», précise H. E. WULFF (14). Dans la région cartographiée, qui indique son extension maximum vers le sud, ce type d'araire est d'utilisation courante dans deux tribus principalement: les Lor et les Baxtyâri. Voici le vocabulaire correspondant:

	L (15)	B
araire	šuhm ou dar	xiš-takdastl
a	nešana + muštarina	nešana + das-gîr
b	kut	pelestor
c	til-dar	dâr-xiš
d	šamšira	vâwš
e	gâlâ	gâlâ ou gâhâna

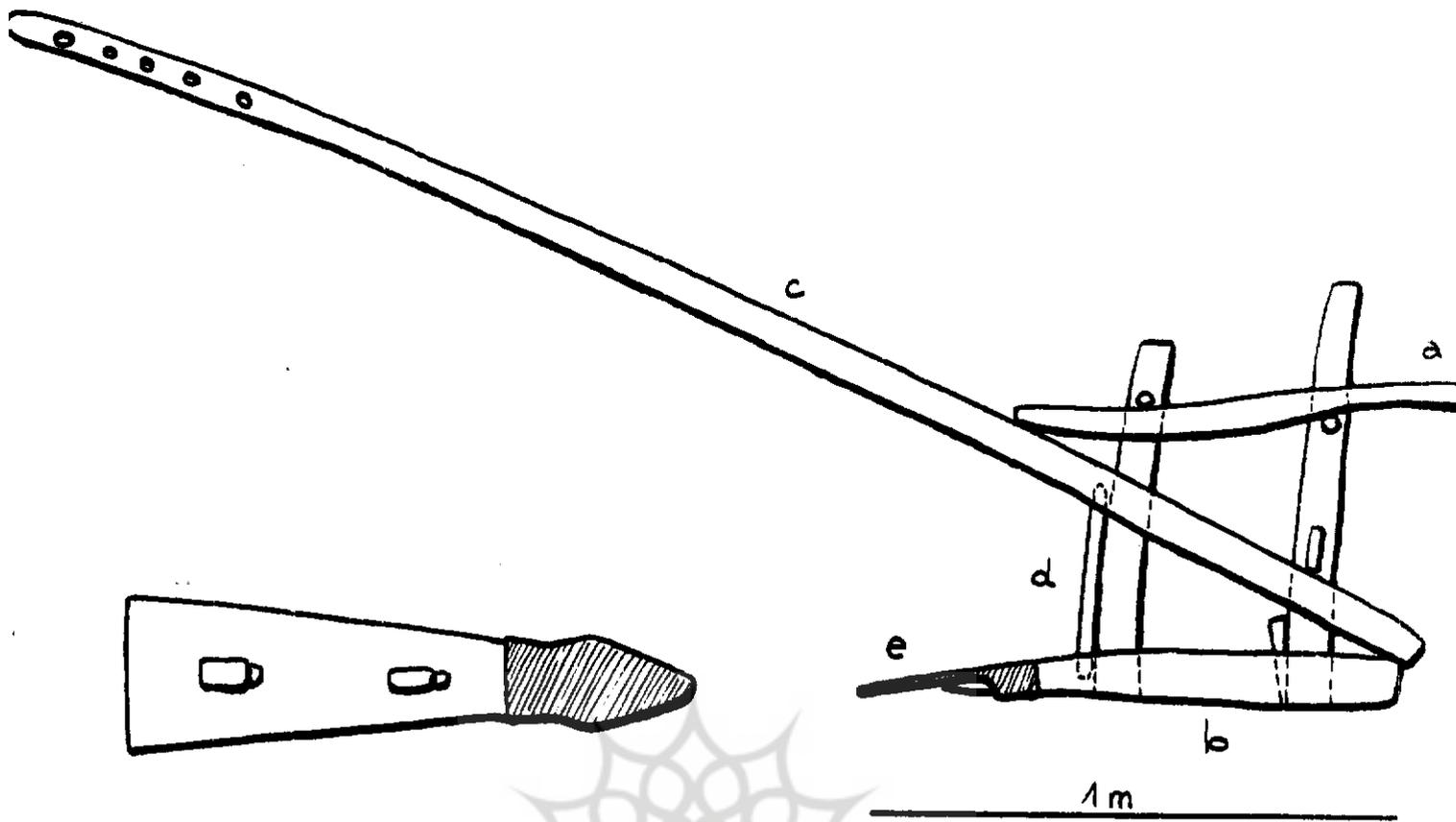


Figure 3

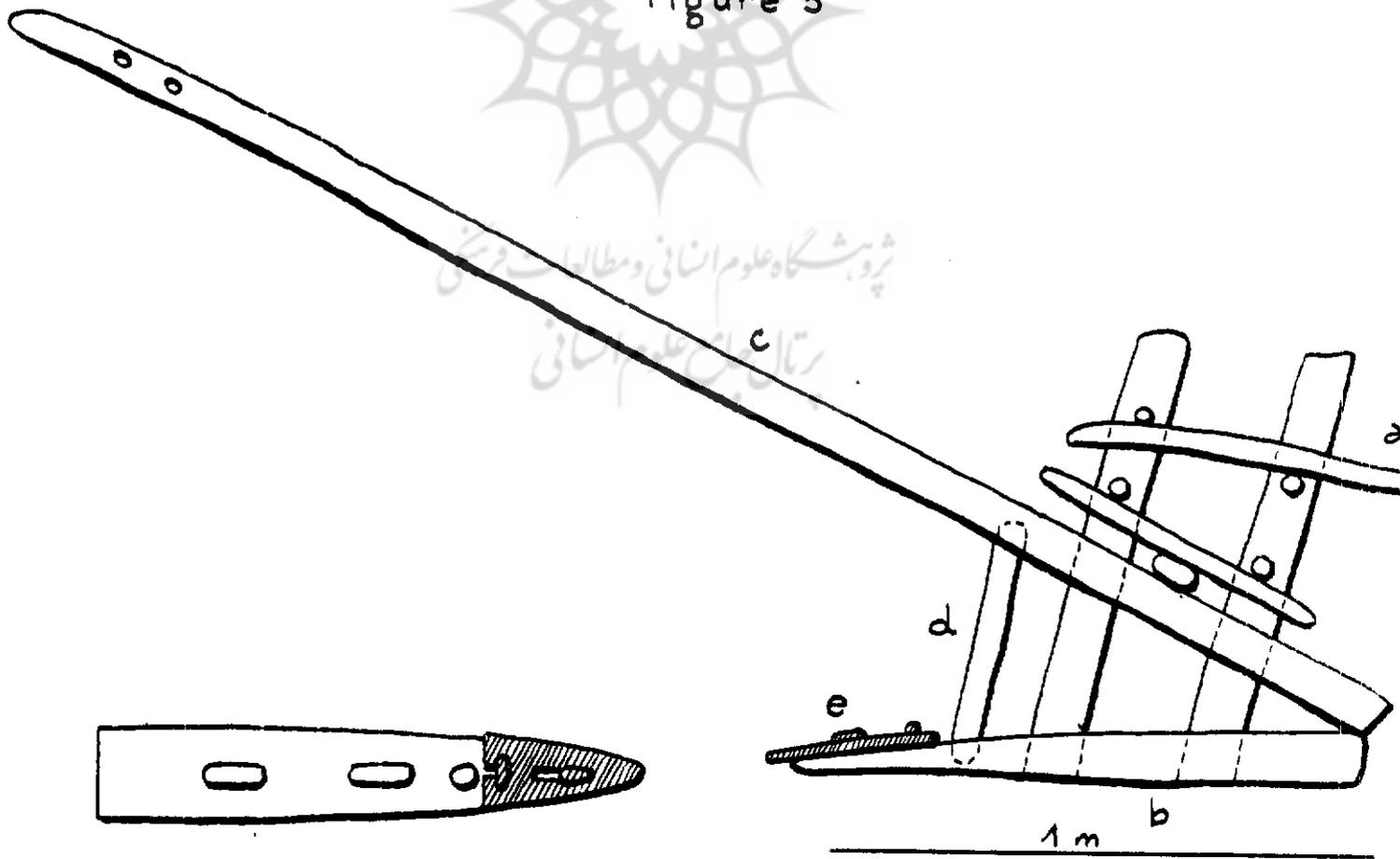


Figure 4

پژوهشگاه علوم انسانی و مطالعات فرهنگی
 رتال پژوهشگاه علوم انسانی

sillon maximum. L'araire peut être également tracté par un animal unique, cheval ou mulet généralement. Le timon est alors plus court et relié avec ou sans palonnier, par deux traits souples à la sangle de poitrail de l'animal. Dans ce cas, pour modifier l'angle d'attaque du sol, on agit sur la longueur utile de l'étauçon en intercalant entre le timon et la cheville d'arrêt de l'étauçon un nombre de cales inversement proportionnel à la profondeur de sillon recherchée. Ce type d'araire est ancien puisque sa présence est attestée à Sumer et en Assyrie (7). Il semble avoir assez peu varié avec le temps. Actuellement, il est répandu dans le sud de l'Irak et en Iran dans tout le Xuzestân. C'est donc la limite extrême de son extension orientale qui apparaît ici sur la zone cartographiée. Cette limite coïncide presque exactement avec la frontière écologique et politique des terres d'estivage et des terres d'hivernage des tribus de langue **lori**. Voici le vocabulaire utilisé par quelques unes de ces tribus pour désigner les pièces principales du matériel qui vient d'être décrit:

Carte 4. Araire dental quadrangulaire de la région d'Esfahân (9)

Cet araire dental assez particulier (fig. 3 et 4) appartient au type quadrangulaire puisque l'étauçon (d), prolongé au dessus du timon (c), est relié au mancheron (a) par une barre horizontale se terminant par une poignée. Cette barre s'appuie (fig. 3) ou non (fig. 4) sur le timon. L'étauçon est formé de deux éléments accolés (fig. 3) ou séparés (fig. 4)

Le sep (b) est plus ou moins large. Seul élément métallique, le soc (e) peut être un soc à douille (fig. 3), mais aussi bien une simple plaque fixée sur la face supérieure du sep par deux crochets (fig. 4). La traction est toujours assurée par une paire de boeufs attelée avec le joug décrit précédemment. L'étauçon n'étant pas réglable c'est la position de la barre d'attelage sur l'extrémité du timon qui détermine l'angle d'attaque du sol. Voici le vocabulaire se rapportant à cet araire pour

	Lor (8)	Baxtyâri	Boyer-Ahmadi
araire	šuhm ou dar	xiš-bâhi ou x. dârpâzani	xiš
a	pagaš	bâhi	?
b	lahan	lâ	pâsai
c	boni	dârxîš	dârxîš
d	?	rot	?
e	mow-cašma	gâlâ ou gâhâna	lapak
joug	juft	joft	ji
a	sim-ka	lidin	lari
b	vošena	jar	jar
c	gawnar	hamekaš	hamakeš

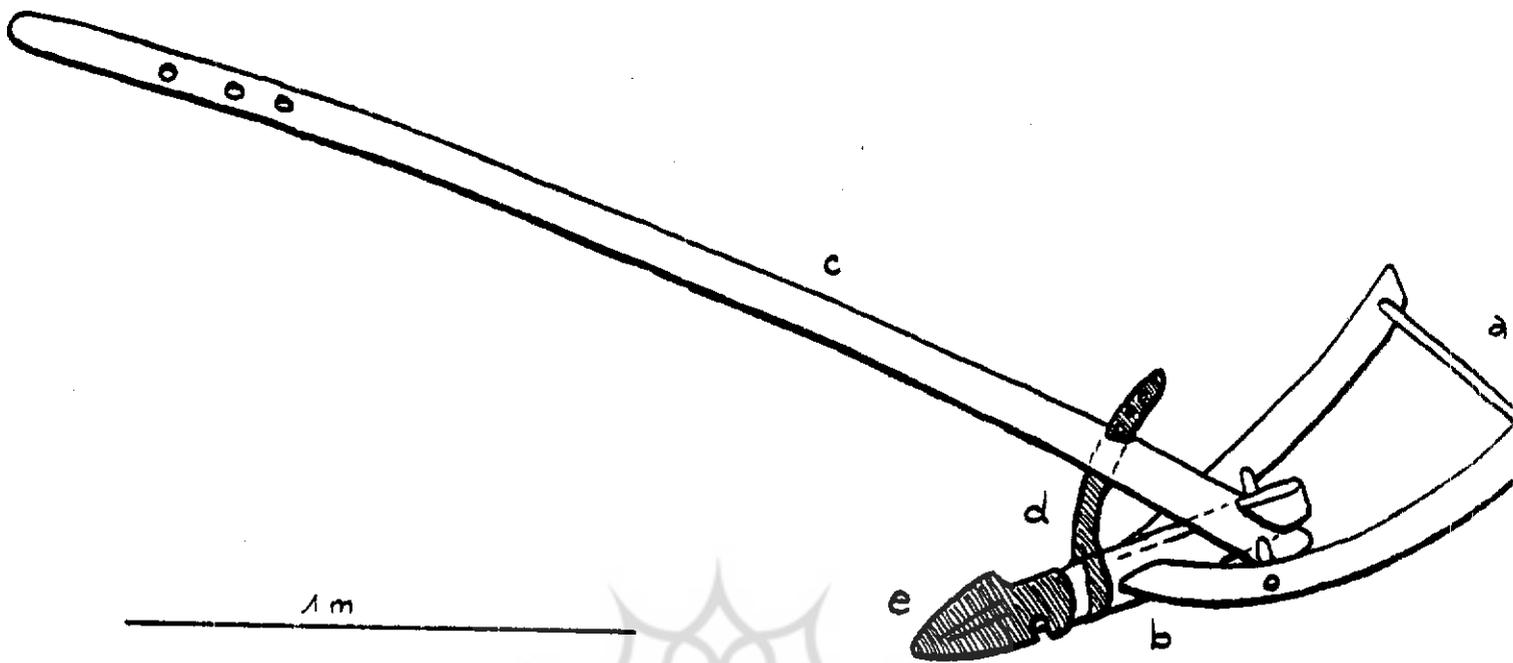


Figure 1

پروشگاه علوم انسانی و مطالعات فرهنگی
 رتال جامع علوم انسانی

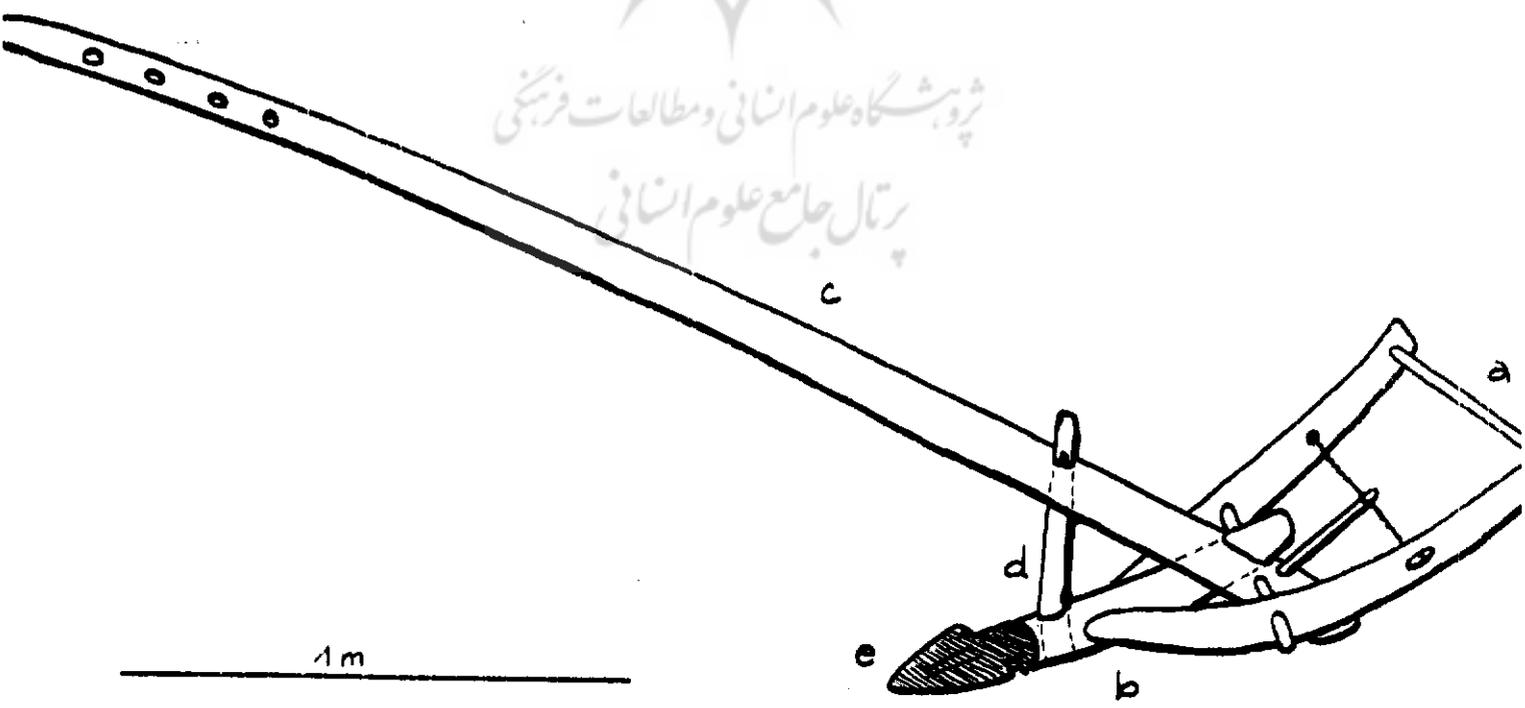


Figure 2

derniers et les Lor. Par contre, la langue des Baxyari, chez lesquels nous avons plus particulièrement enquêté, est uniforme sur toute l'étendue du territoire de cette tribu. Les quelques différences qui peuvent s'observer d'une section (*táyefa*) à l'autre ne portent guère que sur la réalisation de certains phonèmes: *h* pour *x* en position initiale, *z* pour *j*, par exemple, chez les Mowri du centre.

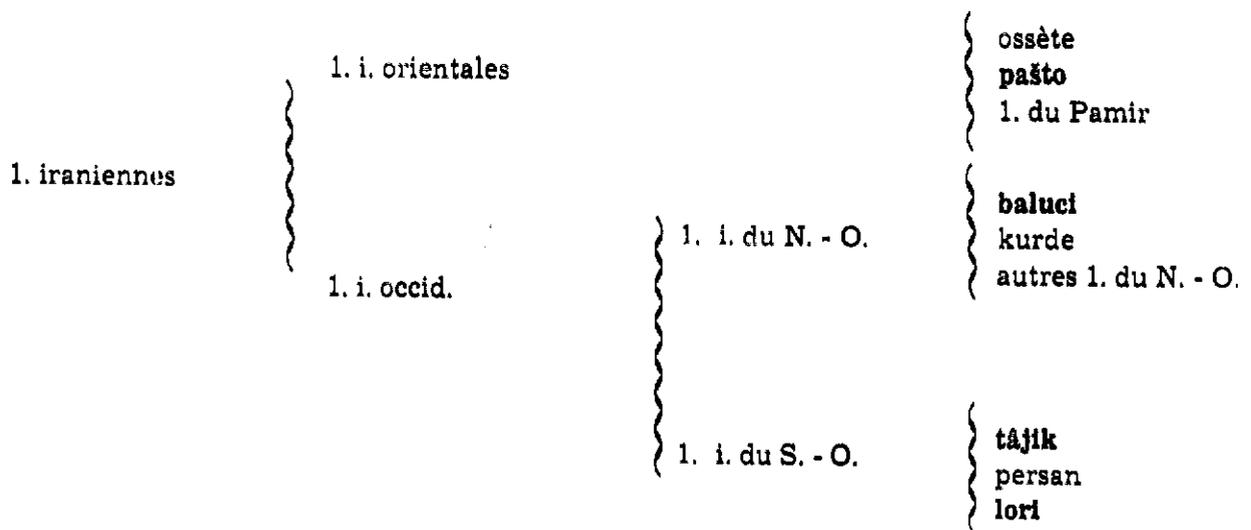
Carte 2. Race ovine lori

Bien que cette race ne figure pas parmi les neuf races ovines actuellement standardisées en Iran, il est possible de donner néanmoins quelques unes de ses caractéristiques les plus constantes (4). La taille est moyenne: 60 à 65 cm au garrot chez la femelle, 65 à 75 cm chez le mâle. Le poids de l'adulte varie entre 60 et 80 kg pour le mâle, mais ne dépasse guère 50 kg chez la femelle. La précocité s'exprime par un gain journalier de 270 mg pendant les deux ou trois premiers mois, l'agneau de 6 mois pouvant atteindre 42 kg pour les mâles, 28 kg pour les femelles. La tête est fine, le chanfrein busqué, les oreilles longues et tombantes. La tête n'est pas armée, même chez le mâle. Le dos est rectiligne. La croupe est tombante, mais son sommet est plus haut que le garrot. La côte est plate et longue, la poitrine moyennement développée. Les membres sont forts, le gigot est plat mais bien descendu. Chez la brebis, la mamelle et les trayons sont bien développés. La laine est grossière, peu ondulée, à mèches longues (20 cm); la toison, plutôt ouverte, couvre tout le corps en descendant bas le front, en mèches, et sur les membres. La robe est le plus souvent blanche. La caractéristique la plus évidente de la race *lori* est la présence chez les deux sexes d'un dépôt de conjonctif adipeux dans la région fessière et sur les dernières vertèbres coccygiennes («queue grasse») qui prend ici la forme de deux longs lobes très nettement séparés, pendant sur la face postérieure des cuisses, de chaque côté d'un appendice caudal court et relevé. La race *lori*

compte parmi les meilleures races de boucherie d'Iran. Elle est également une des meilleures pour les aptitudes laitières, mais sa laine, quoique assez abondante (2 kg par an et par brebis), reste assez grossière. Au total, son rendement général (5) peut être considéré comme l'un des meilleurs qui puisse s'obtenir d'une race ovine, compte tenu des conditions effectives de son élevage. Très rustique, sobre et résistante, excellente marcheuse, la race *lori* est parfaitement adaptée à la pratique pastorale nomade propre aux tribus du Zâgros central, mais elle décline rapidement si on lui impose les conditions de la vie sédentaire dans cette région: c'est pourquoi elle reste pratiquement confinée dans les zones tribales où le nomadisme domine.

Carte 3. Araire chambige à deux mancherons du Xuzestân (6)

L'une des particularités de cet araire chambige (fig. 1 et 2) est de présenter deux mancherons (a) fichés dans le sep (b), celui-ci s'enfonçant dans le timon (c) en le traversant. Deux barres transversales, complétées éventuellement par un système de serrage (fig. 2), maintiennent l'assemblage et l'écartement des mancherons. Un étançon (d) fiché dans le sep et traversant le timon, fixe l'ouverture de l'angle formé par ces deux pièces. Seuls le soc (e) et, parfois, l'étançon (fig. 1) sont en métal. Ce type d'araire est armé d'un soc à douille: la base du soc enveloppe l'extrémité du sep. L'araire est attelé à une paire de boeufs avec un joug d'encolure (fig. 6). Les boeufs sont harnachés à l'aide de quatre baguettes de bois souple (a) dont les extrémités inférieures s'attachent deux à deux sous le cou des animaux. La pointe du timon est passée dans une boucle formée de lanières de cuir (b) et maintenue en place par une cheville transversale (c) enfoncée dans l'un des trous du timon. L'angle d'attaque au sol est déterminé par le choix du trou dans lequel la cheville prend place, la position la plus avancée correspondant à la profondeur de



Le **lori** est la langue de plusieurs tribus ou groupes de tribus du Zâgros et du Fârs. Pour la région cartographiée, ces groupements tribuax sont, du nord au sud:

- les Lor proprement dits (indiqués sur la carte la lettre L),
- les Baxtyâri (B, avec e: estivage, et h: hivernage).
- les Boyer-Ahmadi (BA),
- la lettre Q désignant les Qaşqâi turco-phones (langue proche de l'âzari parlé en Azarbâyjân).

L'aire d'extension indiquée sur la carte correspond, en première approximation, à la zone où le **lori domine comme langue maternelle**. Ceci n'exclut pas la présence sur cette aire de quelques îlots de population d'appartenance linguistique différente. Ainsi, on trouve, dans la tribu Baxtyâri, et partiellement assimilés à elle, plusieurs petits groupes (Lakari au sud de la boucle du Kârun, par exemple) dont la langue maternelle est l'Azari et, d'autres qui parlent un autre dialecte. Pour ces groupes, qui, encore une fois, sont dispersés et très minoritaires, le **lori** n'est qu'une langue véhiculaire (au même titre que le persan, notamment pour ceux dont le **lori** est la langue maternelle). L'aire signalée sur la carte n'implique pas non plus l'absence totale, ailleurs, de toute population de langue

lori. Mais il s'agit le plus souvent de familles de nomades sédentarisés, parfois depuis plusieurs générations, dispersés hors du territoire de la tribu, et plus ou moins assimilés au sein de communautés villageoises étrangères à leur groupe d'origine. L'étude de ces déplacements de population et des contacts de langue qui en résultent demanderait des investigations plus approfondies sur le terrain, avec recensement village par village, et une cartographie plus fine, capable de rendre compte des phénomènes de bilinguisme, d'inter-compréhension, de dominance linguistique, etc...

L'aire d'extension indiquée sur la carte ne tient pas compte non plus des variations linguistiques régionales. Or, si les Baxtyâri et les Lor, par exemple, disent parler également le **lori**, il ne s'agit cependant pas tout à fait du même **lori**. La description linguistique complète du **lori**, des **lori-s** reste à faire (3). Néanmoins, il semble que les différences dialectales portent assez peu sur la grammaire, beaucoup plus sur le lexique, surtout entre Lor d'une part, Baxtyâri et Boyer-Ahmadi d'autre part (voir, à titre d'exemple, le vocabulaire donné dans les textes se rapportant aux cartes 3, 4, 6, 9 et 11). D'ailleurs, l'inter-compréhension semble meilleure entre les Boyer-Ahmadi et les Baxtyâri qu'entre ces

sonnes qui ont contribué à un moment ou à un autre, d'une façon ou d'une autre, à la mise au point et à cette première étape de la réalisation du Programme d'établissement de cartes ethnographiques de l'IRAN. Nous devons néanmoins une reconnaissance toute particulière:

- à M. J. MILLOT, directeur de l'ERA 53 du CNRS, et à M. M. KHALIGHI, directeur du Centre d'Etudes Ethnographiques et des Traditions Populaires de l'IRAN, qui se sont intéressés dès le début à notre projet et n'ont pas cessé de le soutenir moralement et matériellement;

- aux Autorités iraniennes qui nous ont permis de sillonner librement et en toute quiétude la région étudiée;

- à tous les Iraniens, paysans et nomades, qui nous ont accueilli sur le terrain ou qui ont subi de bonne grâce, souvent avec une patience fort méritoire, le feu de nos questions;

- à M. J. BERTIN et aux membres du Laboratoire de Cartographie de l'Ecole pratique des Hautes Etudes qui nous ont prodigué tous les conseils et l'aide technique nécessaires à la réalisation de nos cartes;

- à M. L. BERNOT, directeur d'études à l'EPHE, qui a accepté de nous faire profiter de sa grande expérience des problèmes d'atlas.

Légende du fond de carte

Afin d'éviter toute surcharge, nous n'avons fait figurer sur le fond de carte que les éléments utiles pour le repérage topographique des lieux (villes, sommets, réseau hydrographique, etc...) ou susceptibles d'intervenir dans la diffusion des faits cartographiés (changements altitudinaux, grands axes de communication, vallées suivant le tracé des rivières, etc...):

- cours d'eau
- △ sommet de plus de 4 000 m
- △ sommet de plus de 3 000 m
- - - - - courbe de niveau 2 000 m
- courbe de niveau 1 000 m

} (tracé simplifié)

- 🏘 grande ville
- petite ville, centre urbain à vocation régionale
- village commerçant
- axe routier inter-régional
- ▬▬▬ limites du territoire des principaux groupements tribaux (indiqués par des lettres majuscules: voir carte 1)
- ▬▬▬▬▬ à l'intérieur d'un territoire tribal, limites des terres d'estivage (indiquée par la lettre e sur la carte 1) et des terres d'hivernage (h) utilisées par les nomades.

Cinq noms (correspondant aux trois principaux cours d'eau, aux deux plus grandes villes et au point culminant de la région cartographiée) sont destinés à faciliter le repérage des lieux et le report éventuel à une carte géographique.

A chaque carte correspond un fait précis et un seul: langue, outil, etc..., dont l'aire de répartition est figurée par une trame hachurée ou pointillée. Toutes les trames sont différentes, de façon à permettre la lecture des cartes superposées sans confusion possible lorsque les trames se chevauchent. Les espaces vides de trame représentent les zones dont le fait cartographié est normalement absent - à moins d'exception localisée signalée dans le texte et, éventuellement, sur la carte par un symbole isolé.

Carte 1. Langue lori

Le lori appartient comme le persan (*fârsi*), langue officielle de l'Iran, au groupe des langues iraniennes du sud-ouest.

Documents pour L'étude de la répartition de quelques traits culturels dans le Zagros central: tribus de langue Lori

par
Jean-Fierre DIGARD
et

Asghar KARIMI

*Equipe de Recherche Associée N° 53
Centre National de la Recherche Scientifique*

Les documents présentés ici sont le fruit des premières recherches effectuées dans le cadre du Programme d'établissement de cartes ethnographiques de l'Iran entrepris conjointement depuis 1972 par le Centre National d'Etudes Ethnographiques et de la Culture Populaire du Ministère de la Culture (Iran) et par l'Equipe de Recherche Associée N° 53 du Centre National de la Recherche Scientifique (France). Les informations nécessaires à l'élaboration de ces documents ont été recueillies principalement sur le terrain de mai à juillet 1972 et complétées grâce aux archives ethnographiques du Ministère de la Culture à Téhéran (les références des autres sources éventuellement utilisées sont données dans les notes, à la fin du fascicule). Afin de ne pas allonger démesurément ce texte, nous nous permettons de renvoyer, pour plus de précisions sur ce Programme, les

méthodes employées, les difficultés rencontrées, aux documents déjà publiés à ce propos par l'ERA (1). La présente livraison comprend onze cartes (rangées dans une pochette à la p. 3 de la couverture) indiquant chacune l'aire d'extension géographique d'un fait culturel précis - un seul fait par carte - et ce fascicule, dans lequel on s'est efforcé de donner, pour chacun des faits cartographiés, les éléments de description indispensable, le vocabulaire local correspondant et, chaque fois que cela a été possible, les informations disponibles sur d'éventuels problèmes d'origine ou de diffusion du fait considéré. Le système de transcription phonétique des termes vernaculaires utilisé ici est celui dont l'usage est le plus répandu actuellement parmi les iraniens français et iraniens de formation française (2).

Nous ne pouvons citer ici toutes les per-